anxa
84-B
28794

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VEXIN

CATHÉDRALE DE MEAUX

HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENTS

CRYPTE. CHARPENTES ET FLÈCHE
TRIBUNES DE LA NEF. VITRAUX

Par JULES FORMIGÉ

Architecte diplômé par le Gouvernement

PONTOISE
IMPRIMERIE LUCIEN PARIS

1917

CATHÉDRALE

DE

MEAUX

HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENTS

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VEXIN

CATHÉDRALE

DE

MEAUX

HISTOIRE ET DÉVELOPPEMENTS

CRYPTE. CHARPENTES ET FLÈCHE
TRIBUNES DE LA NEF. VITRAUX

Par JULES FORMIGÉ

Architecte diplômé par le Gouvernement

PONTOISE
IMPRIMERIE LUCIEN PARIS

1917

FIG. I. — FAÇADE PRINCIPALE (1335-1506)

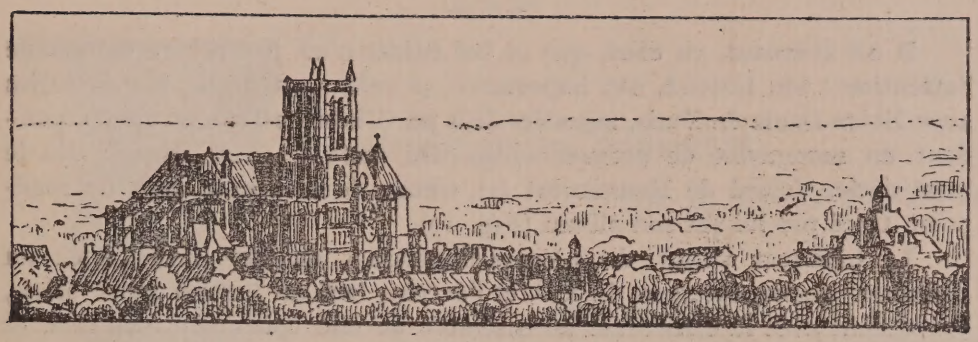

CATHÉDRALE DE MEAUX

La victoire de la Marne a immortalisé le nom de la charmante petite ville de Meaux, avant-garde de Paris vers l'Est, qui a connu comme elle toutes les grandes heures de la France.

Fortifiée par les Romains, ravagée lors des Invasions, elle se releva de bonne heure et construisit, au Moyen Age, de magnifiques édifices, comme la cathédrale, le palais épiscopal, le « Vieux-Chapitre ». Au grand siècle, Bossuet l' « Aigle de Meaux », lui valut une gloire impérissable. Napoléon Ier s'y arrêta quelques heures dans les jours sombres de 1814. Cent ans plus tard, en 1914, l'armée française y brisa la ruée nouvelle des barbares et sauva le Pays.

Depuis cette date, d'innombrables pélerins viennent apporter leur pieux hommage à ceux qui sont tombés et qui reposent autour de la ville. Presque tous visitent la cathédrale qui, plus heureuse que ses sœurs d'Arras, de Reims et de Soissons, a miraculeusement échappé aux désastres (1) : mais beaucoup d'entre eux sont surpris de ne pas la connaître.

(1) La cathédrale de Meaux n'a subi pour tout dommage que la perte d'un petit morceau de balustrade à l'abside. Celui-ci a été brisé par la projection d'un pavé lors de l'explosion du pont, coupé par nos soldats.

Il est étonnant, en effet, que ce bel édifice n'ait pas retenu davantage l'attention : son histoire, son importance, sa valeur artistique, ses analogies avec Notre-Dame de Paris, signalées déjà par Viollet-le-Duc, en font cependant un monument de premier ordre. Du reste il avait frappé, dès le XIIIe siècle, Villard de Honnecourt (1), comme le montre le plan du rond-point tracé par lui sur son album (*Fig.* 19).

Le bâtiment voisin, dit « Vieux-Chapitre », du XIIe siècle, avec un charmant escalier extérieur du XVe, et l'évêché, bâti du XIIe au XVIIIe siècle, constituent avec la cathédrale un ensemble de cité épiscopale fort rare, et d'une qualité exceptionnelle. Leur attrait se complète par le jardin de l'évêché, attribué à Le Nôtre (2), et par les tours romaines du IVe siècle qui lui servent de mur de soutènement (*Fig.* 3).

La victoire de la Marne a été commémorée magnifiquement à la cathédrale de Meaux. Grâce à ceux qui s'y pressaient alors, grâce aussi à ceux qui la visitent chaque jour, le vieux monument reprend une vie nouvelle et sort peu à peu de l'injuste oubli où il était tombé. Nous avons pensé qu'il serait à propos d'en publier actuellement une courte monographie, permettant à chacun d'en connaître l'histoire, et d'en étudier l'ensemble et les éléments principaux. Nous y avons joint quelques précisions sur les points les moins connus (3).

Dans ce qui va suivre, nous parlerons d'abord des principales périodes de la construction, puis nous décrirons l'édifice, et enfin nous donnerons quelques détails sur l'ancienne crypte, les charpentes et la flèche, les tribunes de la nef, et les vitraux.

(1) VILLARD DE HONNECOURT. *Album.* Cet architecte naquit probablement au début du XIIIe siècle et visita Meaux entre 1225 et 1235, avant son voyage en Hongrie, vers 1250. On lit sous son croquis : « Vesci l'esligement de le glize de miax de saint estienne. Deseure est une glize a double charole. K vilars de honecort trova et pieres de corbie. »

Et sur le croquis même, à l'encre plus pâle, écrit d'une autre main : « Istud est presbiterium sancti pharnonis in miaus ». (L'*a* de *pharaonis* a été changé en *n* par surcharge.)

C'est-à-dire : « Voici le plan de l'église de Meaux de Saint-Etienne. Dessus est une église « à double collatéral. Villard de Honnecourt fit [ce dessin] et Pierre de Corbie » et « Ceci est le chœur de Saint-Faron à Meaux ». Pierre de Corbie est, comme Villard de Honnecourt, un architecte picard du XIIIe siècle. La légende à l'encre pâle est erronée. Saint-Faron était une autre église, détruite vers 1850, mais dont nous connaissons le plan. Le croquis de Meaux est au recto du folio 15.

(2) Ce jardin, qui rappelle la forme de la mitre épiscopale, fut planté vers 1642. S'il était réellement dû à Le Nôtre, il serait une des premières œuvres de cet artiste, qui naquit en 1613.

(3) Nous suivons depuis plus de quinze ans les travaux que le service des Monuments Historiques exécute à la cathédrale, ce qui nous a permis de recueillir des notes inédites. Ce sont ces notes qui constituent avant tout le fond de notre monographie. Nous la présentons donc comme un travail d'architecte.

J. F. del.

Fig. 7. — Portail du croisillon Nord
Trumeau
(Fin du XII[e] ou début du XIII[e] siècle)

I

Principales périodes de la construction

Monument primitif

On connaît, pour la cathédrale Saint-Etienne de Meaux, un certain nombre de dates précises. Leurs indications, combinées avec celles que fournit l'examen des parties conservées et du dessin de Villard de Honnecourt, permettent de suivre les étapes de sa construction et de ses transformations successives.

Le premier document qui nous parle de l'église Saint-Etienne est une vie de saint Faron, par Hildegaire, évêque de Meaux de 853 à 869 (1). Ce texte nous dit que les Normands, qui ravageaient le pays à cette époque, profanèrent les églises (2). Lors des reprises en sous-œuvre de la cathédrale, en 1840, on rencontra, à des profondeurs différentes, des murs calcinés par l'incendie (3). Ils étaient très irréguliers, établis sur le mauvais sol, en moellons provenant d'autres constructions, au milieu desquels on trouva des bases, des chapiteaux et des tronçons de colonnettes. Ces murs ont peut-être appartenu à l'édifice du IX[e] siècle.

Certains auteurs ont pensé que la cathédrale actuelle n'était pas bâtie sur l'emplacement de l'église Saint-Etienne dont parle Hildegaire ; leur opinion paraît contredite par le fait que cette cathédrale recouvre plusieurs autres édifices antérieurs.

(1) MABILLON. *Acta S. S. Benedict.*, tome II, p. 618 : « Ecclesiam civitatis Meldensis, quæ compta suffragiis Protomartyris B. *Stephani*... »

(2) IBID. p. 625. Et DOM TOUSSAINTS DU PLESSIS. *Histoire de l'Eglise de Meaux*, tome I, p. 629.

(3) VILLACROSE, conducteur des travaux en 1839 et 1840, *Rapport*.

Cathédrale du XI^e siècle

Une charte de saint Gilbert, datée de 1005, assigne plusieurs propriétés aux chanoines de Saint-Etienne (1).

Il existait donc alors une église de ce nom, construction nouvelle, ou restauration de la précédente.

Une épitaphe de l'évêque Gautier Saveyr, par le sous-diacre Fulcoïus, auteur du XI^e siècle (2) nous apprend qu'il fut enseveli en 1082, dans sa cathédrale qu'il avait fait « rebâtir à neuf ». Faut-il prendre cette expression au pied de la lettre, ou se borner à supposer qu'il s'agit de réparations importantes, et d'agrandissements de l'édifice existant? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les éléments retrouvés de la crypte pourraient provenir du monument du XI^e siècle (*Fig.* 30 *et* 31), à moins qu'ils n'appartiennent à celui du IX^e.

Première période de la cathédrale actuelle (Fin du XII^e-début du XIII^e siècle)

Une charte de Thibaud III, comte de Champagne, attribue un revenu de vingt livres aux chanoines de l'église Saint-Etienne, dans laquelle repose le corps de sa mère, la princesse Marie, fille de Louis-le-Jeune, morte en 1198 (3). L'édifice actuel, qui remonte pour ses parties les plus anciennes à la fin du XII^e siècle, était donc assez avancé à cette époque, la tombe se trouvant dans le chœur, du côté gauche (4). On sait que Notre-Dame de Paris, qui présente tant d'analogies avec Saint-Etienne de Meaux, fut commencée en 1163, et que son chœur était achevé en 1196.

De cette première période, qui dut s'arrêter dans le premier quart du XIII^e siècle, il nous est parvenu :

Pour la nef : les fenêtres hautes (*Fig.* 4, 13, 15, 24, 26) ; le triforium (*Fig.* 6, 13, 22) ; la corniche extérieure (*Fig.* 4) ; les arcs boutants (*Fig.* 15, 22, 23, 24, 26).

Pour les bas-côtés de la nef : les piliers ronds (5) (*Fig.* 7, 8, 9, 10, 11, 16, 20, 21, 27, 34) ; les vestiges des tribunes (*Fig.* 11, 13, 14, 16, 21, 25, 27) ; des parties de corniche extérieure, du côté Nord, au-dessus des chapelles de

(1) Du Plessis. Tome I, p. 7 et 93.

(2) Ibid. Tome I, p. 108 et II, p. 453.

(3) Ibid. Tome II, p. 83.

(4) Abbé Ledieu. Petit manuscrit daté de 1707, et conservé dans la bibliothèque de M. J. Dassy.

(5) Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle.* Tome II, p. 145.

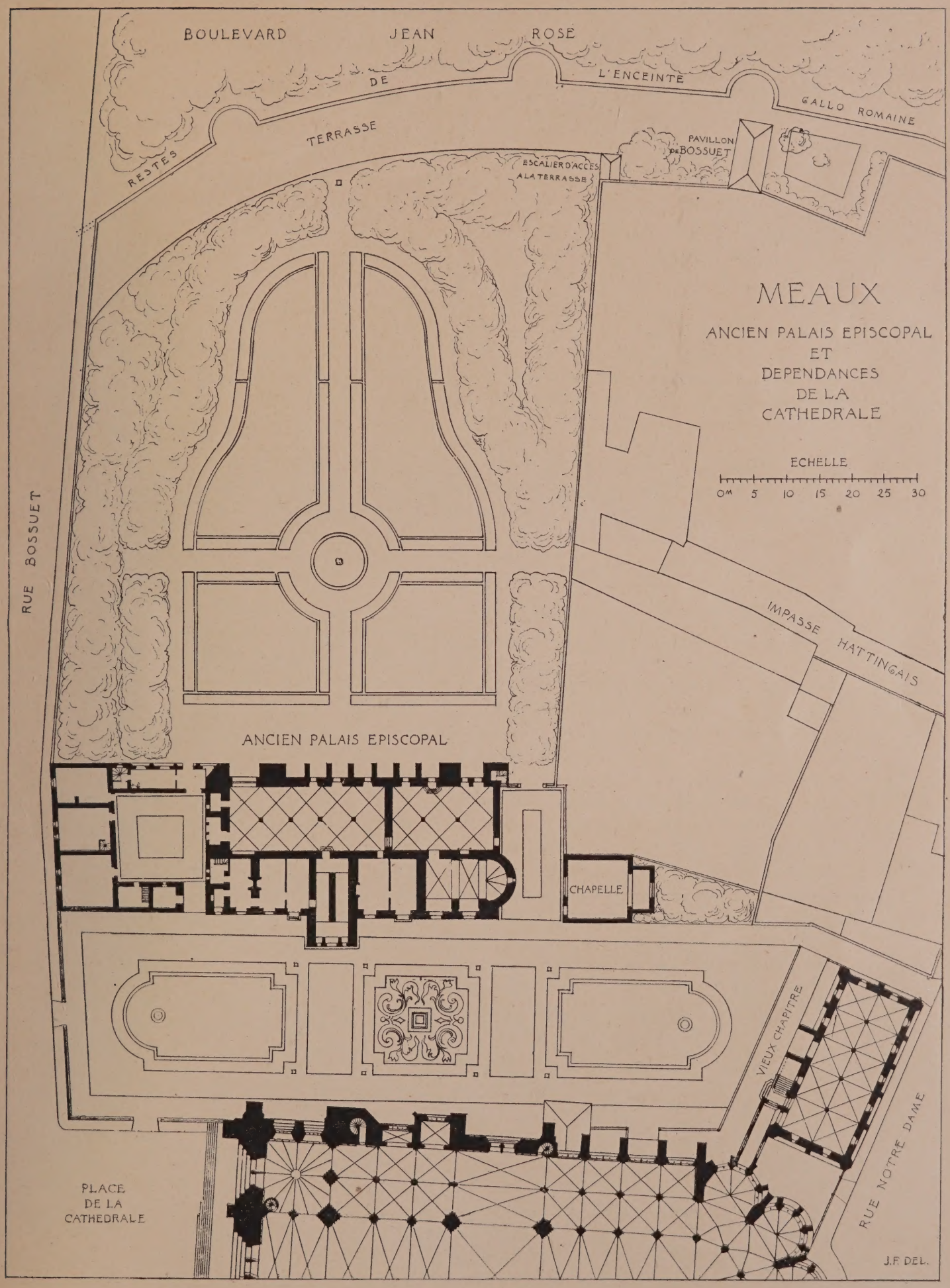

FIG 3. — PLAN GÉNÉRAL

l'Annonciation et de la Visitation (*Fig.* 17, 26) ; les contreforts extérieurs, avec des amorces des murs, des fenêtres des tribunes et des chapelles primitives (*Fig.* 9, 10, 17, 20, 21, 26) ; la souche du clocher primitif (*Fig.* 9, 10, 17).

Pour la croisée : les quatre piles maîtresses (*Fig.* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 20, 21, 22, 24, 32).

Pour le transept : une pile du croisillon Nord (*Fig.* 9, 10, 11, 13, 14, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 35) ; les contreforts des façades avec une partie des murs (*Fig.* 9, 10, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26) ; la corniche (*Fig.* 5, 17) ; les arcs-boutants de l'Ouest du croisillon Nord (*Fig.* 17, 22, 23, 24, 26, 27) ; la sculpture remployée au XIV^e^ siècle, dans le portail du croisillon Nord (*Fig.* 2, 17, 25, 26).

Pour le chœur : la partie basse des contreforts, de quelques colonnes engagées, dont les bases ont des griffes, et des murs des collatéraux ; la plupart des contreforts des trois chapelles dessinées par Villard de Honnecourt, avant 1235 (*Fig.* 9, 10).

Deuxième période (1253-1331)

Mais des désordres graves se manifestaient alors dans l'édifice. Il fallut envisager des mesures très importantes, et on fit appel pour cela au maître d'œuvre Gautier de Varinfroy.

Dès 1253, l'évêque Pierre de Cuisy et le chapitre de Meaux traitent avec lui et lui confient les travaux (1). Leur importance est établie par le fait qu'il doit s'engager à ne pas s'absenter plus de deux mois dans l'année et à ne se charger d'aucun autre ouvrage hors du diocèse.

Il s'agit à la fois de construction et de réparation, d'après l'autorisation que l'évêque Aleaume de Cuisy, frère du précédent, donne au chapitre, en 1263, de puiser dans sa carrière de Varreddes (2).

La situation est inquiétante, et l'édifice menace ruine, comme nous l'apprend le chapitre général réuni en 1268 par l'évêque Jean de Poincy (3) pour rassembler les sommes nécessaires ; dans un second chapitre général tenu entre 1289 et 1298, Adam de Vaudoy complète les mesures pécuniaires du précédent. L'acte de 1268 nous dit :

« Quoniam tam decora, tam nobilis structura nostræ Meldensis Ecclesiæ, « tum propter sui necessitatem tum propter materiæ vitium, in suis parietibus « et columnis innumeras demolitiones patitur et fissuras, per quas ipsius Eccle- « siæ ruina timetur horribilis... Verum quia ad reparationem, imo quasi ad

(1) *Cartulaire du Chapitre*, tome I, p. 228. Il reçoit dix livres par an, plus trois sous par jour de travail, ainsi que les bois inutiles ou de rebut.

(2) Mgr Allou, p. 11 (D'après le manuscrit de Phélipaux, p. 198).

(3) Du Plessis. Tome I, p. 248.

« omnimodam refectionem structuræ tam mirificæ de necessitate expediat » expensas et sumptus innumerabiles exhiberi... (1) » Malgré sa conception admirable, le monument n'est pas stable, à cause de la mauvaise qualité des matériaux ; les mouvements des murs et des piles font redouter sa ruine, au point que les réparations équivaudront presque à une réfection.

C'est ainsi que s'ouvre la seconde période de la construction. Partie de 1253, elle dut s'étendre jusqu'en 1331 environ. Le chœur et ses collatéraux, le rond-point, le déambulatoire et le transept furent reconstruits presque en entier, ainsi que les trois chapelles du chevet, auxquelles on en ajouta deux autres (*Fig.* 10), sans compter les deux chapelles au Sud de la nef.

On a prétendu que les piliers du chœur et de ses bas-côtés étaient de la première période. Il suffit de les examiner pour se convaincre du contraire : leurs profils et leurs ornements sont nettement de la fin du XIII^e^ siècle ; les tailloirs des chapiteaux notamment présentent des pans coupés et des moulures (*Fig.* 28, 29, 32, 45), alors que ceux de la première période sont carrés et non moulurés (*Fig.* 6, 32, 33). De plus les piliers actuels (*Fig.* 9, 10, 12, 20, 21, 28, 29, 32, 45) sont cantonnés de quatre colonnettes alors que ceux notés par Villard de Honnecourt sont ronds (*Fig.* 19) comme ceux qui existent encore dans les collatéraux de la nef (*Fig.* 16). On peut voir en outre sur son dessin que le parement intérieur du mur des trois chapelles primitives était polygonal, ce qui a été conservé pour deux d'entre elles, alors que les trois autres sont circulaires.

Voici, pour la deuxième période, les dates principales, qui font suite à celles dont nous venons de parler :

En 1304, à la mort de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, Simon Festu, trésorier du roi, qui devint évêque de Meaux en 1308, fut désigné comme son exécuteur testamentaire. La défunte faisait à ce propos des largesses à la cathédrale, qui la compta désormais au nombre de ses principales bienfaitrices. Simon Festu mourut à son tour en 1317 (2).

En mars 1322, Charles IV-le-Bel, héritier de Jeanne de Navarre, donna le terrain nécessaire à l'agrandissement d'une chapelle du chevet, déjà en construction, entre celle de la Sainte Vierge, au centre, et celle de saint Jacques, à gauche (*Fig.* 10). Tout laisse lieu de croire qu'on édifiait en même temps la chapelle symétrique dédiée à sainte Geneviève, après avoir remanié les trois autres.

En 1331, Jean Rose, bourgeois de Meaux, fonda la chapelle du Saint-Sacrement (*Fig.* 10) (3). La chapelle voisine semble contemporaine.

(1) *Cartulaire du Chapitre*, tome II, n° 395.
(2) Du Plessis. Tome I, p. 253.
(3) Ibid. p. 104 et 308.

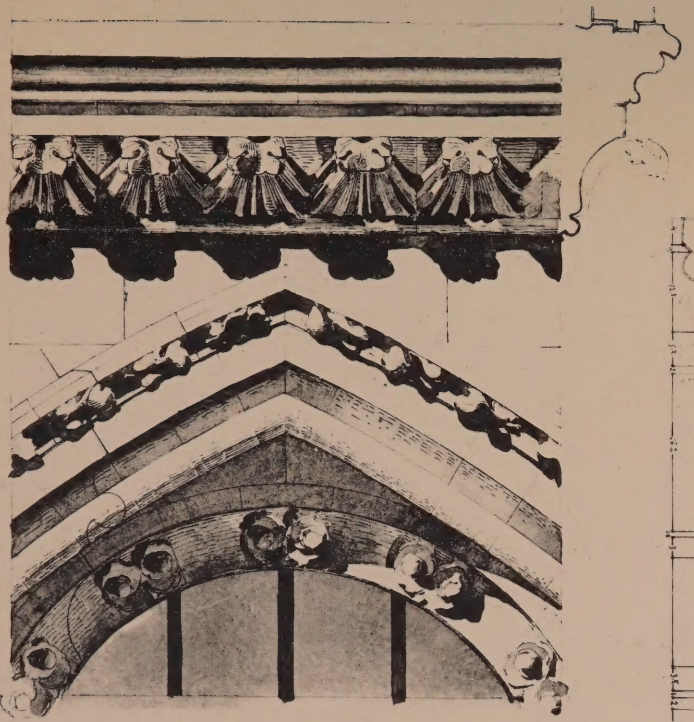

CORNICHE ET
COURONNEMENT DES FENETRES

FIG. 4.

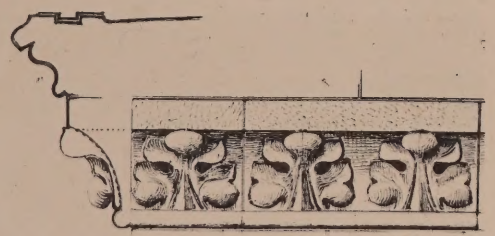

CORNICHE
DU TRANSEPT NORD

FIG. 5.

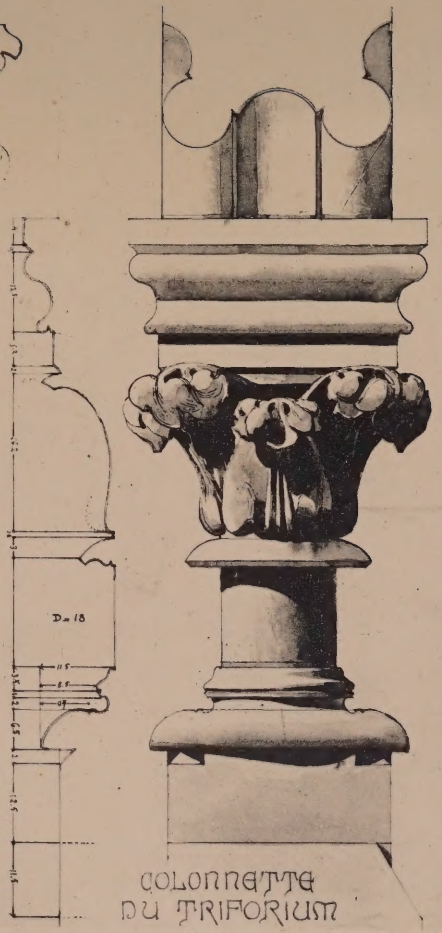

COLONNETTE
DU TRIFORIUM

FIG. 6.

FRAGMENTS DIVERS

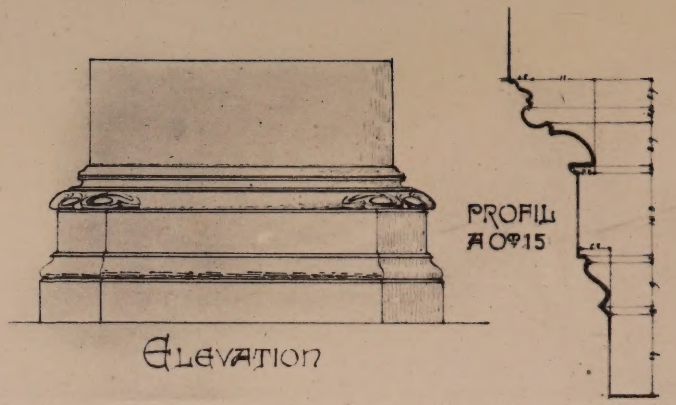

ELEVATION

FIG. 7.

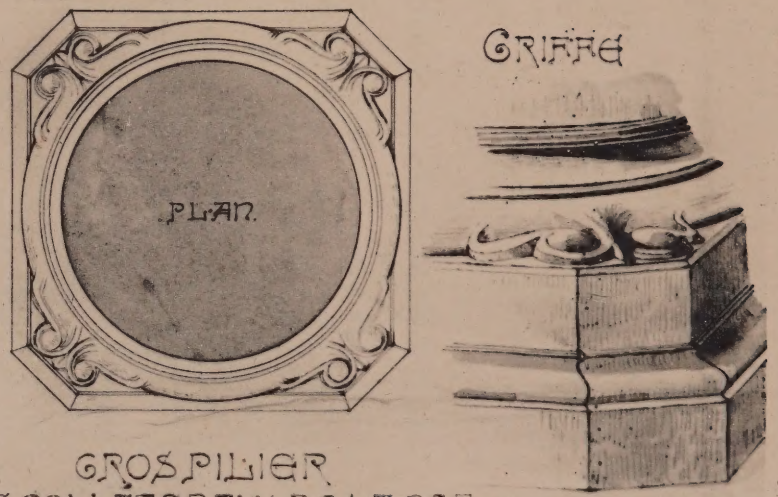

GROS PILIER
DES COLLATERAUX DE LA NEF

FIG. 8.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA CATHÉDRALE (Fin XII^e - Début XIII^e siècle)

J. F., del.

Troisième période (1335-fin du XIV^e siècle)

C'est alors que s'ouvre la troisième grande période des travaux : le chœur et le transept étaient refaits et la nef consolidée, mais la façade se trouvait à peine amorcée. Au moment de la compléter, on considéra justement que la nef était trop courte, et qu'il y aurait lieu de construire la nouvelle façade plus en avant, autant que le permettait la pente du terrain (*Fig.* 1, 9, 10).

Dès 1326, Charles IV-le-Bel avait consulté l'architecte Nicolas de Chaumes, maître de l'œuvre du roi, qui lui présentait un devis le 6 octobre. Ce devis fut accepté en janvier 1327 par lui et par les chanoines. Le 10 novembre 1335, Philippe VI-de-Valois, confirmant ce devis, ordonna son exécution immédiate, et donna le terrain nécessaire (1).

Les grands travaux durent se poursuivre jusqu'à la fin du XIV^e siècle, car, en 1390, Charles VI fit appel au bailli de Meaux (2), pour que les habitants contribuent à l'achèvement de la cathédrale. Au cours de ces travaux, on remploya en partie la sculpture des portails de la façade amorcée au XIII^e siècle et on remania les voûtes adjacentes de la nef et de ses bas-côtés.

Quatrième période (1459-1512)

Au milieu du XV^e siècle, nous constatons que cette nef et ces bas-côtés furent l'objet de reprises importantes. Pour quelles raisons ? On ne peut admettre que ce soit par suite des désordres constatés dans l'acte de 1268 : on n'aurait pu attendre deux siècles avec un état des constructions si grave qu'elles menaçaient ruine. Ce ne peut être davantage par suite du contrecoup du déplacement de la façade, ordonné dès 1335, plus d'un siècle avant, et qui n'intéressait que la travée de raccordement.

Nous croyons plutôt qu'une fois la nef allongée, renonçant à en reconstruire les parties primitives faute de ressources suffisantes, on songea à les mettre plus d'accord avec le reste de l'édifice (3) ; qu'on entreprit pour cela de supprimer les tribunes qui n'étaient plus de mode, et dont la surface cessait d'être nécessaire depuis son agrandissement. Mais les arcs de ces tribunes étrésillonnaient entre eux les piliers ; et ceux-ci, privés subitement de ces appuis, durent « faire le genou ». Il fallut alors reprendre quatre

(1) Voir *Appendice* et DU PLESSIS, tome II, p. 658. On célébrait le 7 janvier, chaque année, une messe solennelle de reconnaissance pour Philippe-de-Valois, sa femme et leur fils Jean.

(2) DU PLESSIS. Tome I, p. 297.

(3) Ce désir d'unifier la nef est évident pour la reprise des chapiteaux et des bases des piles des tours, qui dataient de la troisième période, et qui furent refaits dans le goût de la quatrième, sans aucune nécessité.

d'entre eux sur leur fondation ancienne qui était bonne heureusement (1) (*Fig.* 10, 11, 13, 16, 20, 21, 35) et refaire une partie des voûtes des bas-côtés.

Les travaux furent ordonnés par les évêques Jean du Drac (1459-1473) et Jean Lhuillier (1483-1500) : on voit les armes du premier (deux dragons grimpants) au troisième pilier de droite ; et celles du second (trois coquilles surmontées d'une crosse) au quatrième pilier du même côté. Ces travaux ne se bornèrent pas à cela : les meneaux de deux fenêtres hautes et d'une fenêtre basse du côté du Midi et une travée du triforium vraisemblablement compromis par les désordres dont nous venons de parler furent aussi refaits (2), ainsi que des chapiteaux et des bases des piles des tours (*Fig.* 13). La tribune des orgues (*Fig.* 13), la rose de la façade (*Fig*, 1, 13), le pignon qui la couronne (*Fig.* 1), et sans doute les peintures disparues de la chapelle de la Vierge, sont également de la même époque.

Jean Lhuillier avait, dans un synode, le 19 septembre 1493, recommandé les quêtes nécessaires, et promis des indulgences aux bienfaiteurs (3). Et la ville de Meaux votait des subsides en 1495 (4).

Sous Louis de Melun, de 1474 à 1483, on exécuta, autour du chœur et du rond-point, une ceinture sculptée de bas reliefs, hauts de trois pieds, en albâtre, représentant les Actes des Apôtres et le martyre de saint Etienne (5). La petite porte Maugarni, dans le collatéral Nord du chœur, date vraisemblablement de cette époque. Un charmant relief peint et doré, de la fin du XIII^e^ ou plutôt du début du XIV^e^ siècle, actuellement au musée du Louvre, est considéré par quelques auteurs comme son tympan. La différence de date de la porte et du relief rend cette hypothèse impossible : On serait tenté de penser que cette sculpture, qui représente l'Annonciation et remonte à la deuxième période de la cathédrale, provient d'un autel, peut-être de celui de la chapelle de la Vierge.

En même temps qu'on modifiait la nef, Jean du Drac avait fait commencer la tour Nord. Le chanoine Jean de Marcilly, qui mourut en 1506, fit décorer le portail de cette tour (6), et la base des deux contreforts qui l'encadrent (*Fig.* 1, 15). Il avait d'autre part fondé la chapelle de l'Annonciation (7) (*Fig.* 10, 11, 13, 17, 20, 21, 26).

(1) Ces bases nouvelles sont données comme type par VIOLLET-LE-DUC, tome II, p. 162.

(2) On ne les a pas maintenus dans la restauration, car leur état de ruine imposait leur réfection complète ; il existait à la fois des restes du XII^e^ et du XV^e^ siècle qui obligeaient à choisir l'une des deux dispositions : celle du XV^e^ fut abandonnée car elle était d'un tracé aussi médiocre que coûteux.

(3) DU PLESSIS. Tome II, p. 517, n° XI.

(4) IBID. Tome I, p. 298.

(5) IBID. Tome I, p. 357, 358.

(6) IBID. Tome I, p. 302.

(7) IBID. Tome I, p. 308.

La tour Sud, en charpente, dite « Tour Noire », est de la même époque.

Les travaux se continuaient en 1505 et 1510, comme le prouvent les subventions accordées par la ville (1).

En 1512, le chanoine Pierre Fabri fonda la chapelle de la Visitation (*Fig.* 10, 14, 17, 20, 21, 26, 43), et fit achever le bas-côté Nord de la nef, dans la partie adjacente. Il s'agit évidemment de remaniements résultant de la construction de la nouvelle chapelle et particulièrement de son arc d'entrée (2) ; peut-être aussi de quelques reprises de voûtes.

Il semble que ce fut à peu près la fin des grands travaux : la cathédrale était du reste achevée, sauf la tour du Midi, qui ne fut jamais entreprise.

La cathédrale depuis 1512

Parmi les constructions de détail postérieures à cette date, on peut citer la galerie entre les deux tours (*Fig.* 1), où l'on remarquait autrefois l'écusson aux armes de France soutenu par les salamandres de François Ier (3) et couronnée d'une crête de fleurs de lys dont il reste l'amorce ; les meneaux des fenêtres du rez-de-chaussée de la tour Nord (*Fig.* 17) ont aussi les caractères de cette même époque, à laquelle nous devons en outre des agrandissements importants du palais épiscopal.

En 1562, malheureusement, la cathédrale subit un désastre : elle fut saccagée par les huguenots, qui brisèrent les sculptures, les autels, les stalles, la ceinture du chœur, le jubé, les ornements, les reliques, et firent pour « plus de 300.000 livres » de dégâts (4). La façade présente encore de nombreuses traces de balles.

En 1563, on refit le jubé aux frais du chapitre (5) et on décora l'autel principal du chœur.

En 1610 on construisit le grand perron de la façade (*Fig.* 1, 3) (6).

Les orgues datent de 1627 (*Fig.* 13) (7).

En 1721, le cardinal de Bissy fit agrandir la sacristie du XIVe siècle et, en 1723, creuser le caveau des évêques (8) ; on rencontra alors l'ancienne crypte du IXe siècle, comblée et abandonnée. C'est ce même cardinal qui eut la fâcheuse idée de supprimer le jubé refait en 1563.

(1) Du Plessis. Tome I, p. 298.
(2) Ibid. Tome I, p. 302 et 308.
(3) Ibid. Tome I, p. 301.
(4) Ibid. Tome I, p. 357 et 358.
(5) Ibid. Tome I, p. 303.
(6) Ibid. Tome I, p. 298.
(7) Ibid. Tome I, p. 302.
(8) Ibid. Tome I, p. 302.

Enfin, en 1731, le bas-côté Sud du chœur fut rendu symétrique de celui du Nord ; on supprima pour cela la chapelle Saint-Fiacre qu'on transféra dans l'ancienne chapelle Saint-Pierre, la première à droite du chevet ; et on rétablit un double collatéral.

Arrivée au seuil du XIX^e siècle dans un état alarmant, la cathédrale nécessita une série de réparations urgentes, de 1815 à 1835. Puis on commença en 1839 la restauration méthodique ; elle n'est pas encore achevée.

Telles sont les différentes étapes de sa construction, et de ses transformations.

Résumé

Si nous les résumons, nous voyons que :

Dans la première période (fin du XII^e et début du XIII^e siècle) la cathédrale fut construite à peu près en entier.

Dans la seconde (de 1253 à 1331) le chœur et ses collatéraux, le rond-point, le déambulatoire et ses chapelles rayonnantes qu'on porta au nombre de cinq ainsi que le transept et deux chapelles de la nef furent rebâtis presque en totalité. La nef fut seulement consolidée ; la sacristie fut construite.

Dans la troisième (de 1335 à la fin du XIV^e siècle) on allongea la nef, en avançant la façade de six toises.

Dans la quatrième (de 1459 à 1512), on supprima les tribunes de la nef ; on reprit quatre de ses piles et les voûtes des collatéraux que ce travail avait ébranlées ; on refit pour la même raison les meneaux de trois fenêtres et trois travées de triforium ; on reprit les piles plus anciennes pour unifier les chapiteaux et les bases ; on édifia la tribune d'orgues, la grande rose de la façade et le pignon qui la couronne ; les chapelles du côté Nord, et les tours. Il faut y ajouter des embellissements intérieurs : le tour du chœur, le jubé, les peintures de la chapelle de la Vierge, la porte Maugarni.

On peut donc ainsi fixer les époques principales des éléments de la cathédrale :

La nef, sauf son allongement, est de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle avec des reprises de la fin du XV^e, après 1459.

Ses chapelles Sud sont de 1331, ses chapelles Nord de 1506 et 1512.

Les chapelles rayonnantes, le rond-point, le chœur et le transept ont gardé quelques parties de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle, mais ils sont surtout de la fin du XIII^e et du début du XIV^e, entre 1253 et 1331.

La façade et la portion adjacente de la nef, dans l'épaisseur des tours, sont du XIV^e siècle après 1335.

La tour Nord est de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle, entre 1459 et 1512. La charpente de la tour Sud est de la même époque.

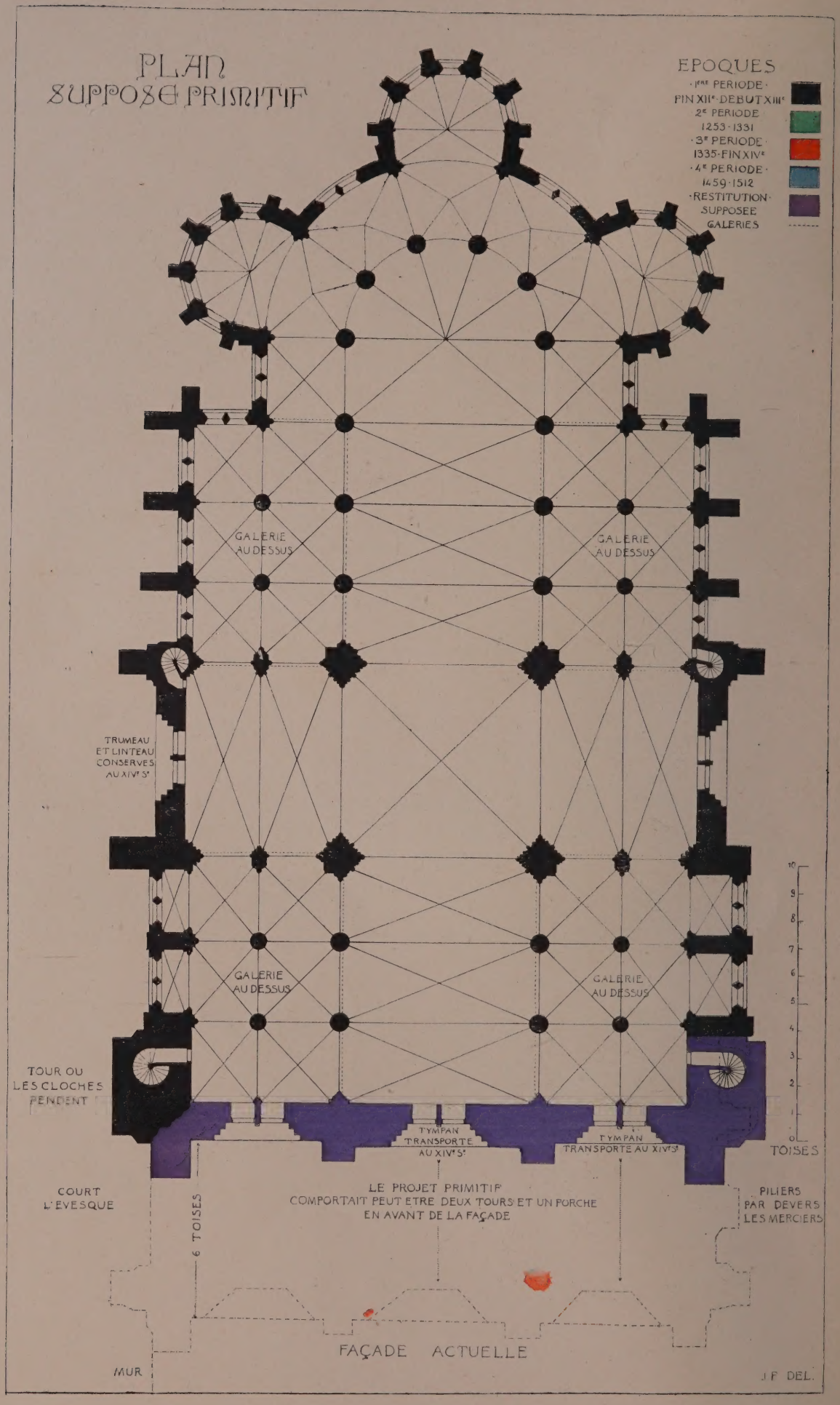
PLAN
SUPPOSÉ PRIMITIF
EPOQUES
·1ère PERIODE·
FIN XIIe·DEBUT XIIIe
2e PERIODE
1253-1331
·3e PERIODE·
1335-FIN XIVe
·4e PERIODE·
1459-1512
·RESTITUTION·
SUPPOSEE
GALERIES
GALERIE AU DESSUS
GALERIE AU DESSUS
GALERIE AU DESSUS
GALERIE AU DESSUS
TRUMEAU ET LINTEAU CONSERVES AU XIVe S.
TOUR OU LES CLOCHES PENDENT
TYMPAN TRANSPORTE AU XIVe S.
TYMPAN TRANSPORTE AU XIVe S.
TOISES
COURT L'EVESQUE
6 TOISES
LE PROJET PRIMITIF COMPORTAIT PEUT ETRE DEUX TOURS ET UN PORCHE EN AVANT DE LA FAÇADE
PILIERS PAR DEVERS LES MERCIERS
FAÇADE ACTUELLE
MUR
J F DEL.

FIG. 9

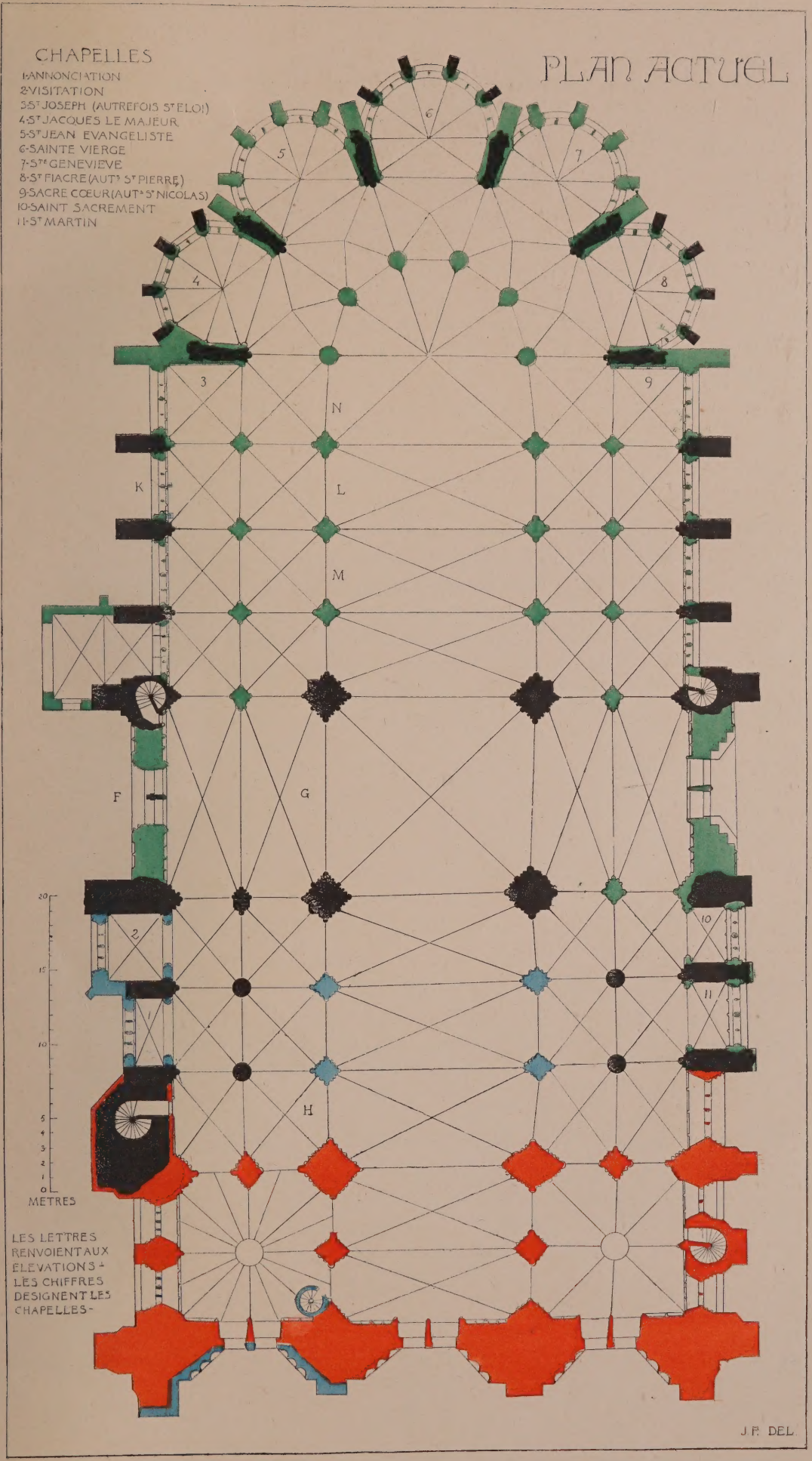
CHAPELLES
1-ANNONCIATION
2-VISITATION
3-ST JOSEPH (AUTREFOIS STE ELOI)
4-ST JACQUES LE MAJEUR
5-ST JEAN EVANGELISTE
6-SAINTE VIERGE
7-STE GENEVIEVE
8-ST FIACRE (AUTE ST PIERRE)
9-SACRE CŒUR (AUTE ST NICOLAS)
10-SAINT SACREMENT
11-ST MARTIN
PLAN ACTUEL
F
G
H
K
L
M
N
METRES
LES LETTRES RENVOIENT AUX ELEVATIONS - LES CHIFFRES DESIGNENT LES CHAPELLES-
J.P. DEL.

FIG. 10

Nous avons dit plus haut que la restauration n'était pas achevée. A l'heure actuelle on travaille à la tour Nord et à la façade principale, dont les parements, en mauvaise pierre, se détruisaient rapidement, ainsi qu'au dégagement de la façade Nord, masquée par des constructions parasites. Il faut espérer qu'on pourra supprimer ces dernières et reporter les services de la cathédrale dans le Vieux-Chapitre ; cela permettra d'établir un jardin public entre ceux-ci et l'évêché, transformé en musée : on jouira ainsi du magnifique ensemble que constituent ces édifices.

La « Tour Noire » (*Fig.* 1, 15) constitue, dans son état actuel, une masse de forme et de couleur peu agréables, à tel point qu'on a pu penser à la faire disparaître. Mais il en serait tout autrement si on la rétablissait telle qu'elle était primitivement, avec les quatre lucarnes de son comble, sa frise de bardeaux en dents de scie et ses deux étages de fenêtres trilobées sur chacune de ses faces. Le remplacement de l'ardoise actuelle par les bardeaux primitifs conservés encore à l'Est, donnerait une couleur argentée à l'ensemble dont les lucarnes et les fenêtres détailleraient la masse. La rareté et la bonne conservation de cette curieuse construction, que nous décrirons plus loin, justifieraient amplement sa restauration, du reste peu coûteuse.

A l'intérieur de la cathédrale, deux autels « gothiques » (*Fig* 12, 14), en carton pâte marron, déshonorent l'entrée du chœur : il faut espérer qu'ils disparaîtront.

Enfin, le caveau des évêques ne possède pas d'accès aménagé : pour l'ouvrir il faut démolir le dallage. Si, pour remédier à cette difficulté, on y faisait quelques modifications, il serait du plus grand intérêt d'en profiter pour fouiller l'ancienne crypte du IX^e^ siècle, dans laquelle il est établi et dont nous parlerons dans un autre chapitre.

II

Description sommaire de la cathédrale

Ayant exposé l'histoire et les développements de la cathédrale de Meaux, il reste à la décrire sommairement.

Plan primitif

Examinons d'abord quel était le plan primitif (*Fig.* 9, 10).

Le croquis de Villard de Honnecourt (*Fig.* 19) nous donne le tracé du rond-point, avec ses chapelles et l'amorce du chœur « à double charole ». Nous y remarquons que les chapelles, au nombre de trois seulement, sont polygonales,

forme qui fut maintenue pour deux d'entre elles quand on les reconstruisit en partie entre 1253 et 1331. Cette disposition primitive explique comment l'allongement ultérieur des collatéraux et l'augmentation du nombre de ces chapelles, vinrent aveugler une partie de leurs fenêtres. Lors de la restauration (1858-1866), on retrouva, entre les trois chapelles primitives, le mur de façade dessiné par Villard de Honnecourt et quelques traces de contreforts (1) disparus.

Le surplus du chœur, dont cet architecte nous montre l'ordonnance, et dont nous connaissons le nombre de travées, se reconstitue sans difficulté.

Des tribunes étaient disposées au-dessus des collatéraux, dans les trois travées les plus voisines du transept. Les piliers, actuellement cantonnés de colonnettes étaient monocylindriques comme ceux conservés dans les bas-côtés de la nef (*Fig.* 16).

Le transept a conservé les quatre piles maîtresses de la croisée, une pile intermédiaire dans le croisillon Nord, et les quatre gros contreforts des façades opposées. Ces dernières possédaient chacune un portail, comme nous le prouve le trumeau et le linteau sculptés, remployés dans celle du Nord.

L'étude de la pile intermédiaire du transept (*Fig.* 14) est fort intéressante, car celles de la nef devaient être du même type. Depuis les voûtes jusqu'au sol de la tribune démolie, elle est intacte ; mais plus bas, il semble qu'elle ait été reprise, comme l'indiquent le bandeau et la base (*Fig.* 35). Cette base, de la fin du XV^e^ siècle, s'appuie maladroitement sur la plinthe primitive: on se demande si la partie basse de la pile était au début comme maintenant composée d'un groupe de colonnes; ou si elle était monocylindrique et présentait une disposition analogue à celle du chœur (*Fig.* 12), qu'on retrouve à N.-D. de Paris. On est tenté d'accepter cette seconde hypothèse, car la plinthe primitive est identique à celles qui portent les colonnes monocylindriques primitives, conservées dans les collatéraux de la nef (*Fig.* 34 *et* 35). Etant donné notre incertitude, nous avons figuré sur notre plan restitué (*Fig.* 9) des piles en colonnes groupées dans le transept et des piles monocylindriques dans la nef.

Pour cette dernière, la reconstitution est peu facile : les parties primitives qui nous sont parvenues nous montrent qu'elle comportait au moins trois travées, dont deux accompagnées de chapelles. D'autre part, le devis de Nicolas de Chaumes (2) nous apprend qu'elle fut allongée de six toises et que ce terrain fut employé à édifier une tour et trois portails, ensemble qui est encore debout. Or, si l'on supprime ces adjonctions, qui ont effectivement six toises de longueur, on voit qu'il ne reste que trois travées. La nef primitive est ainsi définie.

Le même devis nous dit encore qu'il existait, avant les travaux, une tour

(1) J.-B.-A. Lassus. *Album de Villard de Honnecourt*, p. 123, note 1.

(2) Voir *Appendice*.

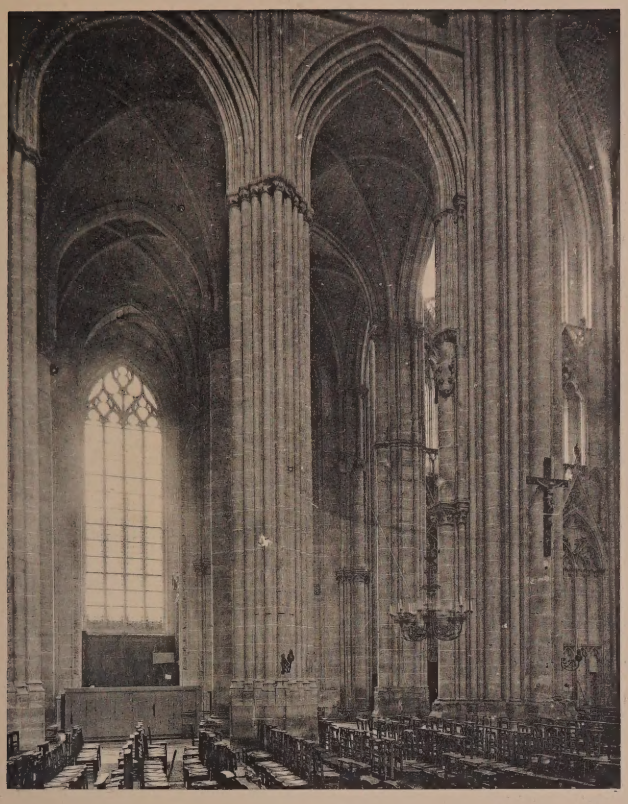

FIG. 11. — NEF, COLLATÉRAL NORD, CROISILLON NORD CHAPELLE DE L'ANNONCIATION

FIG. 12. — CHŒUR

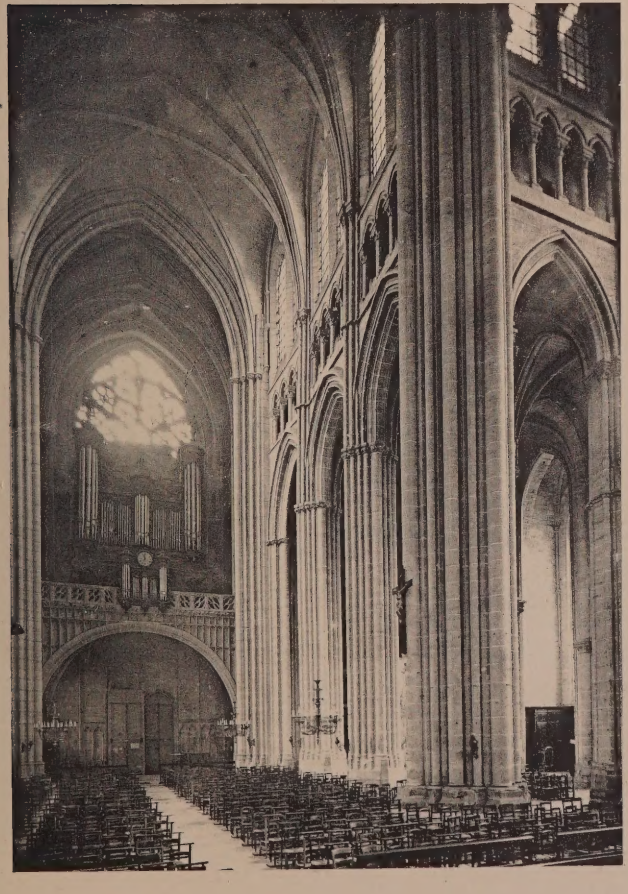

FIG. 13. — NEF, COLLATÉRAL NORD, CHAPELLE DE L'ANNONCIATION

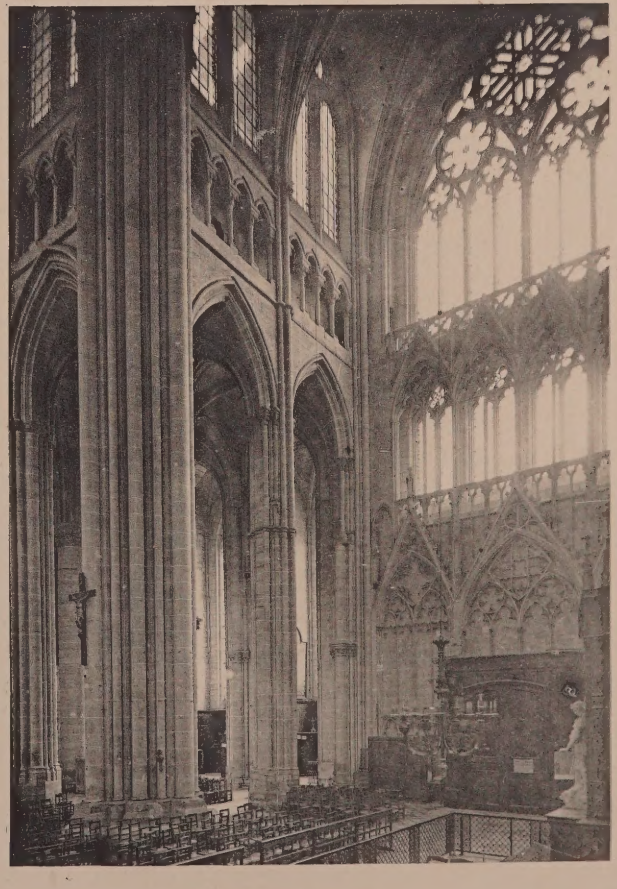

FIG. 14. — CROISILLON NORD

où pendaient les cloches, vers la cour de l'évêque, à partir de laquelle les six toises furent comptées. Les piles primitives conservées sont trop faibles pour porter une tour ; celle-ci ne pouvait donc reposer que sur le massif qui contient l'escalier du Nord et que rien autre ne peut expliquer. Ses parements ayant été remaniés au XIVe siècle (1), en même temps que l'on allongeait la nef, nous ne connaissons pas sa forme première.

Mais une fouille faite au pied de cette tourelle d'escalier a permis de constater qu'il n'y a aucune fondation en dehors de son périmètre actuel : le clocher primitif n'était donc pas plus important qu'elle, et avait sensiblement la même forme. Le noyau des marches est cylindrique et plein jusqu'à la hauteur approximative des anciennes tribunes ; à partir de là, il s'évide en hélice : on en conclut que la première partie est seule de la fin du XIIe ou du début du XIIIe siècle, et qu'elle s'arrêtait à peu près au niveau des tribunes qu'elle desservait. Au-dessus devait se trouver le clocher proprement dit, « où les cloches pendaient », d'après le devis de Nicolas de Chaumes. Ce clocher fut vraisemblablement démoli quand on édifia la tour Nord qui le rendit inutile ; on suréleva alors son escalier, conservé pour desservir cette tour Nord : c'est ce qui explique le changement de forme du noyau supérieur, contemporain de la tour, qui fut elle-même commencée par Jean du Drac (1459-1473). Ces modifications se traduisent aussi à l'extérieur, dans la partie haute de la tourelle qui, abandonnant la forme massive de l'étage inférieur, devient cylindrique (*Fig.* 17).

Du reste il est probable que ce clocher n'était que provisoire ou tout au moins accessoire, et que l'on projetait déjà d'en construire deux autres, en avant de la façade. L'emplacement des portails primitifs indique que ces clochers devaient surmonter un vaste porche. C'est en somme ce qui s'est passé à la cathédrale d'Amiens : lors de la construction de la nef (1220-1228) on se contenta de la clore par une façade laissée en arrachement où l'on ouvrit seulement un portail et une rose ; les tours et le porche ne furent mis en train que vers 1240.

Les sculptures remployées dans la façade nouvelle de la cathédrale de Meaux, indiquent que la façade précédente était percée de deux portails au moins, vraisemblablement de trois.

Enfin, des tribunes recouvraient les bas-côtés de la nef.

Notre plan restitué (*Fig.* 9) résume tout ce que nous venons d'exposer et qui découle du croquis de Villard de Honnecourt, du devis de Nicolas de Chaumes, et de l'examen du monument actuel. La conception est d'une simplicité et d'une netteté parfaites : En avant le porche et les tours ; puis la nef de trois travées ; le transept ; le chœur, de trois travées aussi ; enfin le rond-

(1) Les assises de ces parements sont en liaison avec celles de la tour Nord actuelle, jusqu'à la façade (*Fig.* 17).

point et ses chapelles. L'architecte a su établir, dans un terrain insuffisant, un édifice de grand effet. La disposition du chœur à *double* collatéral, suivi d'un rond-point à déambulatoire *simple* a justement frappé Villard de Honnecourt (1), car il présente dès la fin du XII^e^ siècle le plan type qui se développa à Amiens, à Beauvais, à Cologne et à Reims. Le rond-point possède en outre des piliers sans tribunes, ce qui est aussi une disposition très avancée, qui se généralisa ensuite ailleurs, et qui donna ces magnifiques collatéraux qu'on admire à Reims. La première cathédrale de Meaux, à la fin du XII^e^ siècle, est d'un maître et d'un précurseur.

Ce que nous connaissons des élévations, fenêtres hautes, triforium, corniches extérieures, arcs boutants, piliers, portail Nord, etc., confirme cette opinion, et montre que ce maître dirigeait des ornemanistes et des statuaires dignes de lui.

Cathédrale actuelle (Fig. 10)

Venons-en maintenant à la cathédrale actuelle (2). Elle comprend : 1° la façade, percée de trois portails et dont la tour Nord est seule achevée ; 2° la nef, de cinq travées, avec doubles bas-côtés et quatre chapelles latérales ; 3° le transept, dont chaque croisillon possède un portail ; 4° le chœur, de quatre travées, avec double collatéral ; 5° le rond-point, muni d'un déambulatoire simple et de cinq chapelles rayonnantes. Examinons successivement chacune de ces parties :

Façade (Fig. 1)

Elle est épaulée par quatre grands contreforts, ornés, comme ses parements, d'arcatures et de niches ; trois portails s'ouvrent dans leurs intervalles, portails de saint Jean, du Jugement, et de la Vierge ; ils ont conservé en partie leurs menuiseries du XIV^e^ siècle.

(1) Sur la page de son album où figure le plan de Saint-Etienne de Meaux se voit aussi un autre plan, théorique celui-là, et qui est le résultat d'une discussion de métier entre Villard de Honnecourt et Pierre de Corbie : « *Istud presbiterium invenerunt Ulardus de Hunecort et* « *Petrus de Corbeia inter se disputando.* » dit la légende qui l'accompagne. Ils ont tenté d'y établir un double déambulatoire comme à N.-D. de Paris, et on voit par leur essais qu'ils ont senti toutes les difficultés qui en résultent pour les voûtes.

(2) Dans son ensemble, la cathédrale de Meaux mesure 92 m. 50 de long, et 46 mètres de large.

La nef compte 13 m. 90 de large, d'axe en axe des piliers. La largeur dans œuvre mesurée dans le chœur est de 34 m. 90.

Les voûtes s'élèvent au-dessus du dallage à 29 mètres dans le chœur ; à 30 m. 25 dans le croisillon Nord ; à 31 m. 50 à la croisée ; à 16 m. 25 dans les collatéraux du chœur ; ces mesures étant prises sous les remplissages qui ont en moyenne 0 m. 30 d'épaisseur.

La tour Nord atteint 68 m. 80 à sa plateforme supérieure.

FIG. 16. — COLLATERAL SUD
DE LA NEF ET CROISILLON SUD

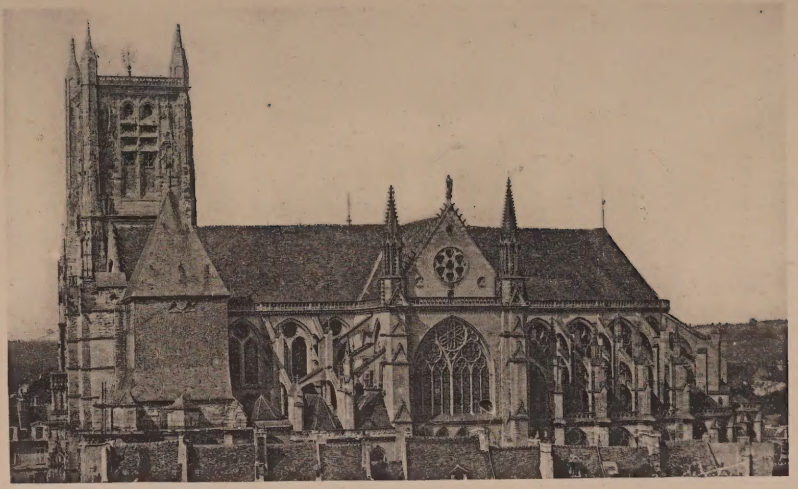

Cliché Neurdein et Cie

FIG. 15. — FAÇADE SUD

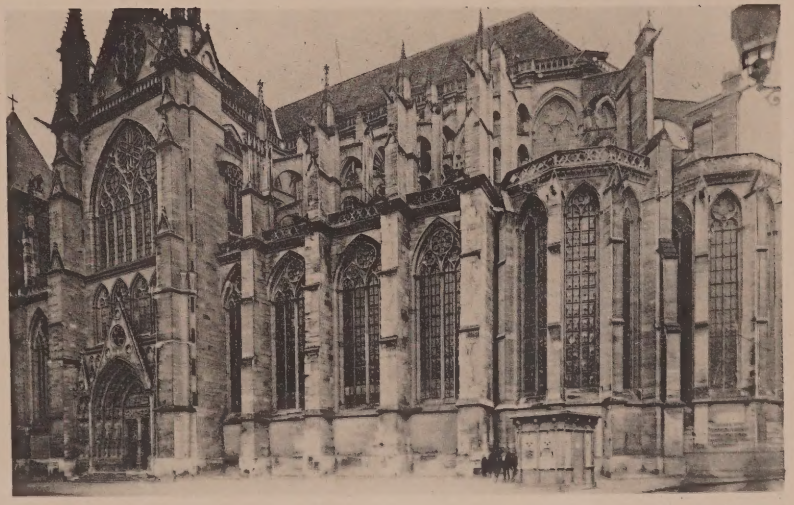

FIG. 18. — FAÇADE SUD ET ABSIDE

FIG. 17. — FAÇADE NORD
ET BASE DE LA TOUR

Celui du Nord date, comme nous l'avons dit, du début du XVI^e siècle, avant 1506. Il est dû aux libéralités du chanoine Jean de Marcilly, et représente la vie de son patron, saint Jean-Baptiste (1). Les statues des piédroits ont disparu, ainsi que le trumeau qui représentait peut-être le saint. Le tympan nous montre la vie de saint Jean et le symbole de l'Agneau. La première voussure est décorée d'anges musiciens ; la seconde de saintes ; la troisième d'apôtres. Le tout est couronné d'un gâble à contrecourbes. La partie de façade à laquelle il s'appuie possède encore les colonnettes des arcatures du XIV^e siècle qui se reproduisent au dessus des deux autres portails ; mais l'habillage des deux contreforts qui le flanquent est, comme lui, du début du XVI^e siècle ou de la fin du XV^e.

Le portail du centre date du XIV^e siècle et est dû à Nicolas de Chaumes, sauf pour la sculpture du tympan, qui est remployée et remonte au XIII^e siècle. Les statues des piédroits ont disparu ainsi que le trumeau qui était peut-être un Christ bénissant. On lit sur le contrefort de droite : « *Ce sont les sainctz évesques de l'église de céans* »; les niches devaient donc contenir les statues des saints Saintin, Antonin, Rigomer, Faron, Hildebert, Patusius, Ebrégisil et Gilbert. Comme ce contrefort ne comprend que quatre niches, il faut supposer qu'ils n'étaient pas tous représentés ou bien que quatre d'entre eux étaient dans les niches d'un autre contrefort, soit celui de gauche remanié ensuite en 1506, soit celui placé à droite du portail de la Vierge. Le tympan figure la Résurrection des morts, avec le Jugement des élus et des damnés dans le registre inférieur. Dans le registre moyen, on voit la Vierge entourée de saint Jean Baptiste, de saint Jean l'Evangéliste et de saint Jacques le Mineur. Enfin le registre supérieur représente le Christ juge et des anges. La première voussure contient des anges, les deux autres des prophètes et des confesseurs. Un grand gâble rectiligne les couronne.

Le portail du Midi, comme celui du centre, date du XIV^e siècle ; il est dû aussi à Nicolas de Chaumes, sauf pour le couronnement de la Vierge et les deux groupes d'apôtres du tympan, qui datent du XIII^e siècle et ont été remployés. Les statues des piédroits ont disparu, ainsi que le trumeau qui représentait vraisemblablement la Vierge et l'Enfant. La première voussure est ornée d'anges, la deuxième de saintes, la troisème de prophètes. Un gâble rectiligne couronne ce portail comme celui du centre.

La tour du Nord (*Fig.* 1, 15, 17), présente à peu près la même décoration sur ses quatre faces. Sa sculpture d'ornement est très franchement dans le caractère du XV^e siècle ; mais ses figurines que nous avons vues de très près,

(1) Les sculptures de la cathédrale de Meaux ont été parfaitement étudiées et décrites par M. A. Boinet, *Les sculptures des portails de la cathédrale de Meaux*. Nous nous contentons ici d'une désignation sommaire et renvoyons pour plus de détails au travail de notre érudit confrère.

grâce aux échafaudages, annoncent déjà le XVI^e siècle. Les pyramidions supérieurs, actuellement informes, furent retaillés en 1700 et refaits au début du XIX^e siècle. Une gravure de 1648 dont nous parlerons plus loin à propos de la flèche les représente munis de crochets. Les cloches sont modernes.

La tour Sud, dite « Tour Noire » (*Fig.* 1, 15. 18) est tout entière en charpente, revêtue actuellement d'ardoises, mais autrefois de bardeaux. Bien qu'elle soit défigurée, on retrouve facilement ses dispositions primitives qui doivent être contemporaines de la tour Nord et qui sont très nettes sur sa face orientale. Son comble était percé de quatre lucarnes : celles du Nord et de l'Est sont conservées, celles du Sud et de l'Ouest se voient sur le dessin de J. Duviert (*Fig* 46). Ce comble repose sur une sablière portée par des blochets saillants, accompagnés au dessous d'une rangée de dents de scie en bardeaux. Deux étages de fenêtres trilobées éclairaient le corps de la tour ; celles du haut, conservées, sont plus petites que celles du bas. La charpente intérieure est soignée : elle comporte de petits culs de lampe moulurés à la retombée des consoles sur le poinçon central. C'est un exemple rare et curieux dont tous les éléments sont conservés. Ce genre de construction était certainement en faveur à Meaux à cette époque : on le retrouve à l'escalier du « Vieux-Chapitre » et aux moulins sur la Marne. La « Tour Noire » ne contient pas de beffroi pour les cloches : c'était une construction provisoire.

La rose de la façade, d'un tracé médiocre, semble de la fin du XV^e siècle ; la balustrade qui la couronne date de François I^er.

Nef

Les deux travées les plus voisines de la façade portent la marque de leur époque (celle de l'allongement de la nef), soit le XIV^e siècle (*Fig.* 9, 10). L'espace qui correspond aux fenêtres hautes est orné de deux lancettes aveugles, car il s'adosse aux tours. Le triforium placé au dessous, composé de cinq arcades par travée, présente des piles ornées chacune de trois colonnettes avec chapiteaux à feuillages du côté Sud ; du côté Nord il comporte le même nombre d'arcades mais a été refait au XV^e siècle. Les piliers inférieurs n'ont conservé qu'une partie de leurs bases et de leurs chapiteaux du XIV^e siècle (*Fig.* 16) ; nous avons dit plus haut que le surplus avait été refait à la fin du XV^e siècle, suivant le goût du jour (fig. 13). La seconde pile du XIV^e siècle porte des amorces de voûtes qui indiquent qu'on avait alors le projet de rebâtir toute la nef (*Fig.* 13). Les profils des diagonaux et des doubleaux de la nef sont du XIV^e siècle dans les deux premières travées, et dans la moitié de la troisième. Dans les bas-côtés, sous les tours, les voûtes sont aussi du XIV^e siècle ; et celle du Nord présente des liernes.

L'ordonnance de la première période règne dans les trois autres travées de la nef, et sur la face Ouest du croisillon Nord (*Fig.* 6, 13, 14, 22, 25, 27). Elle se compose, pour chaque travée, d'une fenêtre haute avec deux lancettes surmontées d'un oculus très simple ; d'un triforium de quatre arcades dont les piles sont monocylindriques ; d'une tribune sur les bas-côtés, actuellement démolie, mais dont les traces sont évidentes. On retrouve l'existence simultanée d'un triforium et d'une tribune à Laon, Noyon, Soissons. Quatre piles ont été reprises au XV^e^ siècle, lors de cette démolition (*Fig.* 10, 11, 13, 16).

Nous parlerons plus loin de ces tribunes détruites, que nous décrirons en détail.

Les piles des bas-côtés sont monocylindriques et remontent à la première période (fin XII^e^-début XIII^e^ siècle). Elles ont de magnifiques bases à griffes (*Fig.* 8). Leurs chapiteaux ont été remployés lors de la destruction des tribunes et placés à des hauteurs différentes (*Fig.* 27).

Les voûtes de la nef dans cette partie présentent comme profils des diagonaux un cavet bordé de deux tores ; et pour les doubleaux un listel bordé de deux tores. Celles des bas-côtés, reprises à plusieurs époques, sont assez confuses. Les diagonaux primitifs sont formés d'un tore en amande en avant de deux cavets, et les doubleaux d'un listel bordé de deux tores. Il y eut des réfections au XIV^e^ siècle, quand on allongea la nef et au XV^e^ quand on démolit les tribunes.

Une tribune pour les orgues (*Fig.* 13) occupe la première travée de la nef. Elle est très riche et date, comme nous l'avons dit, de la fin du XV^e^ siècle ; elle s'adosse à la façade dont elle masque en partie la décoration intérieure du XIV^e^ siècle, comparable à celle des croisillons du transept.

Des chapelles latérales vinrent s'ajouter après coup aux bas-côtés de la nef. Ce sont : 1° la chapelle du Saint-Sacrement, la plus voisine du croisillon Sud (*Fig.* 10), fondée en 1331 par Jean Rose, bourgeois de Meaux ; on y remarquait des peintures représentant le donateur et sa femme, avec leur écusson, et deux chapelains en surplis ; ainsi que leur tombe, en marbre noir incrusté de blanc, qui a été relevée depuis ; 2° la chapelle suivante dédiée à saint Martin. Les fenêtres de ces deux chapelles sont semblables à celles des bas-côtés du chœur décrites ci-dessous (*Fig.* 18) ; 3° La chapelle de la Visitation, la plus voisine du croisillon Nord, bâtie en 1512 par le chanoine Pierre Fabri qui y fut enseveli ; 4° la chapelle de l'Annonciation, à la suite de la précédente, bâtie par le chanoine Jean de Marcilly, qui mourut en 1506 et y fut inhumé ; il était représenté sur le vitrail qui a disparu et sur sa dalle qui existe encore. Le lambris actuel cache malheureusement les arcatures très soignées qui décorent

l'allège de la fenêtre (1). Cette fenêtre, comme celle de la chapelle précédente, est en style flamboyant (*Fig.* 17, 26).

Ces chapelles en ont remplacé d'autres, plus anciennes, qui étaient de la première époque de la cathédrale, vraisemblablement du début du XIII^e^ siècle. La hauteur des voûtes de celles-là régnait avec celles qui supportaient les tribunes ; ces dernières pouvaient donc s'éclairer au-dessus de leur comble par des fenêtres dont il reste un sommet au-dessus de la chapelle actuelle de la Visitation.

Il existe encore un témoin caractéristique de cette disposition disparue, et qui démontre la faible élévation du comble des chapelles primitives ; c'est une gargouille à mi-hauteur du contrefort qui sépare la chapelle de l'Annonciation de la tourelle d'escalier adjacente (*Fig.* 14, 26). Cette gargouille existait aussi sur le contrefort symétrique au Sud de la nef, qui fut rhabillé lors de la réfection des chapelles voisines, en 1331 : Elle n'a pas été maintenue dans la restauration, qui a fait disparaître aussi les gâbles, dais et niches qui ornaient les deux contreforts du Midi. (2) Ceux du Nord possédaient seulement des gâbles ; ils ont été conservés (*Fig.* 17, 26).

On remarque aussi dans les deux chapelles du Nord les colonnettes primitives remaniées (*Fig.* 14) et, en particulier dans la chapelle de la Visitation, leurs quatre chapiteaux ainsi que le départ des jambages d'une fenêtre ancienne des tribunes.

Dans la chapelle de l'Annonciation, la trace des formerets primitifs est visible sur les contreforts.

Un autre témoin est l'arc boutant qui, parti du contrefort séparatif de la chapelle de l'Annonciation et de la tourelle d'escalier, aboutit sous la corniche du contrefort situé entre cette chapelle et celle de la Visitation (*Fig.* 23, 26). On voit son départ sous les voûtes de la première (*Fig.* 13) et son arrivée au-dessus du comble. Dans la disposition primitive, il était entièrement libre et dominait la chapelle basse. Il reçoit la poussée de l'arc placé plus haut, qui contrebute la façade du croisillon par dessus la chapelle de la Visitation.

(1) On se demande à première vue comment il se fait que c'est la face placée à contre jour qui est seule décorée avec luxe, alors que les autres sont nues. Cela tient : 1° à ce que cette face était la plus apparente quand on n'entrait pas dans la chapelle ; 2° à ce qu'elle était bâtie à neuf tandis que les autres étaient constituées par les anciens contreforts ; 3° à ce qu'on devait projeter de peindre les faces unies qui échappaient à l'humidité extérieure.

(2) On voit ces ornements sur le relevé fait avant la restauration qui remonte à 1887 et 1888. On opérait alors suivant des méthodes d'« unification » actuellement abandonnées. Mais il serait injuste d'en faire reproche à notre confrère disparu, qui n'a fait que suivre les idées de son temps.

On voit aussi ces ornements sur une lithographie de la cathédrale par E. SAGOT, antérieure à la restauration.(*Biblioth. Nat. Estampes ; Topogr. de la France, S. et M. arrt. de Meaux, Va* 343, *feuille* 74).

Istud est presbiteriū
Sc̄i Pharonis in
Maus.

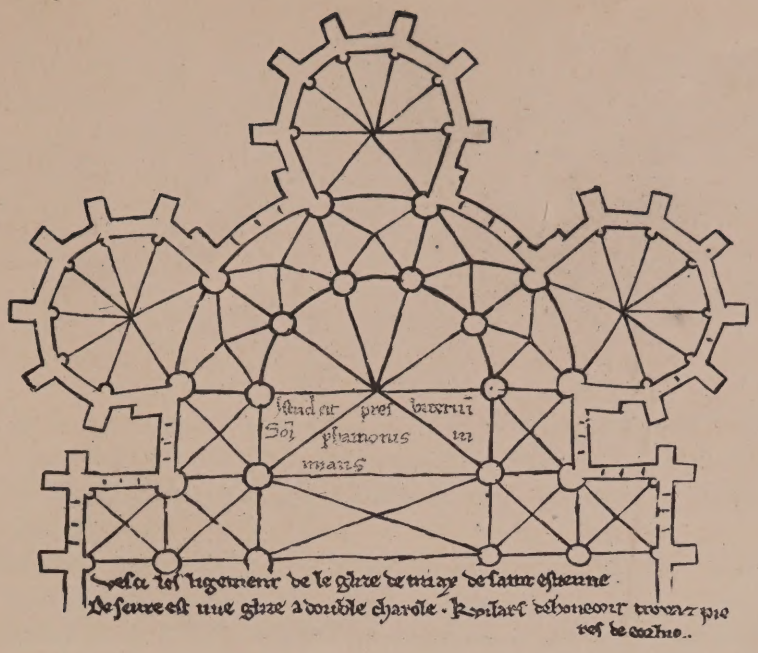

Vesci l'esligement de le glize de Miax de Saint Estienne. Deseure est une glize a double charole. K. Vilars de Honecort trova et Pieres de Corbie.

FIG. 19. — PLAN DE VILLARD DE HONNECOURT
(De 1225 à 1235)

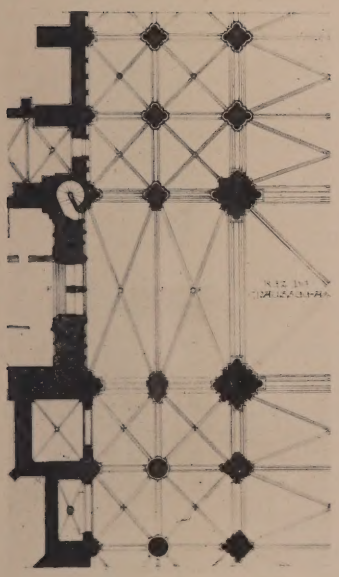

FIG. 20. — REZ-DE-CHAUSSÉE

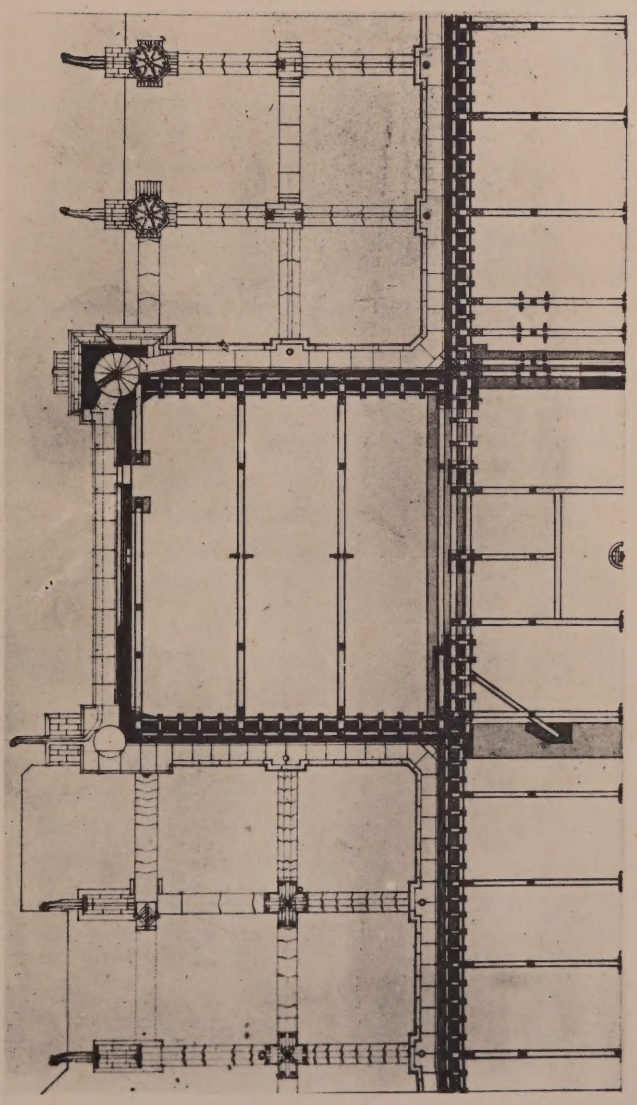

FIG. 23. — COMBLE ET CHARPENTES

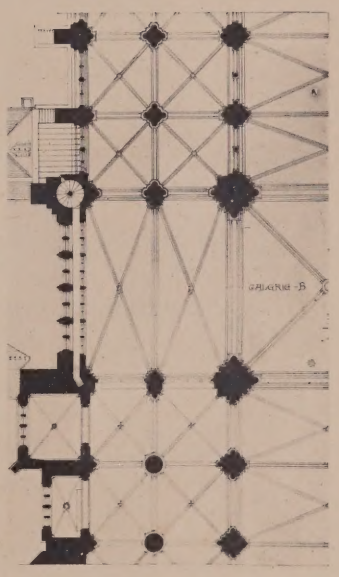

FIG. 21. — PASSAGE DU PIGNON

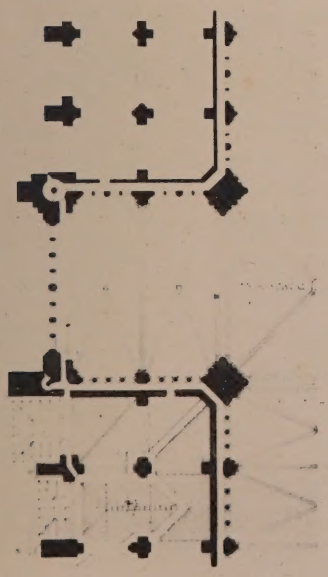

FIG. 22. — TRIFORIUM

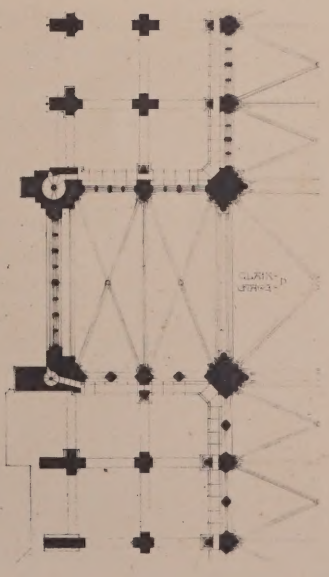

FIG. 24. — FENÊTRES HAUTES

CROISILLON NORD (Fin XII^{e} - Début XIV^{e} siècle)

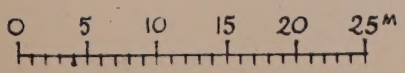

Echelle des n^{os} 20, 21, 22, 24.

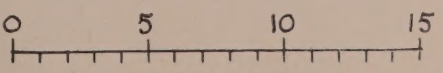

Échelle du n^{o} 23

Transept

Sur la face Ouest du croisillon Nord, l'ordonnance du transept est la même que celle décrite plus haut pour les travées adjacentes de la nef ; elle présente en son milieu une pile primitive presque complète. (*Fig.* 10, 13, 14, 20, 22, 24, 25, 27).

Dans les autres travées du transept, nous trouvons une disposition différente qui date de la deuxième période, sauf pour les piles de la croisée qui remontent à la première. Cette disposition est la suivante : les fenêtres hautes se composent de quatre lancettes surmontées de deux trèfles et d'une rosace à six lobes ; au dessous se développe un triforium de quatre arcades par travée, surmontées de deux trèfles, et dont les écoinçons sont entièrement ajourés comme ceux du chœur de Beauvais et de Saint-Urbain de Troyes. Enfin la pile séparant les travées comprend une grosse colonne flanquée de colonnettes (*Fig.* 10, 11, 16, 22, 24, 32).

Le profil des voûtes est formé de deux tores séparés dans les doubleaux par un listel et dans les diagonaux par un cavet.

La façade des croisillons est percée, au niveau des charpentes, d'une rose flanquée de deux lanterneaux qui couronnent les contreforts d'angle (*Fig.* 15, 17, 18, 23, 25, 26). Une large fenêtre (*Fig.* 22), au-dessus de quatre autres plus petites (*Fig.* 21) ajoure tout l'espace compris entre ces deux contreforts. La grande fenêtre comprend huit lancettes couronnées de trois étages de roses ; les petites contiennent chacune deux lancettes portant une rose.

La partie basse de la façade du croisillon Nord se compose d'un portail sans gâble, flanqué de deux arcades aveugles, et couronné d'une rangée d'arcatures aveugles aussi (*Fig.* 17, 25, 26). Celle du croisillon Sud comporte un portail surmonté d'un gâble, et flanqué de deux arcades aveugles avec gâbles ; elle est très riche. Malheureusement la restauration des gâbles n'a pas été heureuse (1) ; elle a modifié et appauvri leur décoration primitive, très analogue à celle des gâbles de la façade principale, et exagéré leur hauteur (*Fig.* 18).

Le revers des façades des croisillons est revêtu à sa partie pleine d'arcatures aveugles (2) dont l'ordonnance est très riche. Celle du Nord comporte des gâbles ajourés (*Fig.* 11, 14, 20, 21, 25) ; celle du Sud en est dépourvue (*Fig.* 32).

La sculpture du portail Nord date de la fin du XII^e^ ou du début du XIII^e^ siècle, et a été replacée au XIV^e^ sans soin et retaillée. Le trumeau (*Fig.* 2) représente saint Etienne et, à ses pieds, une statuette assise mutilée ; il est monolithe et mesure 3 m. 81 de haut. Le linteau figure la vie de saint Etienne ;

(1) Elle date de 1882 à 1886. On doit faire à son sujet les remarques que nous indiquons dans la note précédente. On voit les gâbles primitifs sur le relevé antérieur à la restauration.

(2) VIOLLET-LE-DUC, tome VII, p. 454.

le tympan est rempli par des rosaces du XIVe siècle ; la menuiserie des vantaux date de cette époque. Une statue de saint Etienne dominait autrefois le pignon du croisillon Nord (1).

La sculpture du portail Sud représente dans le tympan la vie de saint Etienne. La statue du trumeau qui a disparu était probablement une statue de ce saint ; celles des piédroits figuraient six apôtres ; celles des arcades aveugles adjacentes, saint Denis, saint Saintin (?), saint Faron, et saint Fiacre ?, qui sont des saints de la région. Ces statues datent, comme le croisillon, de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle, avant 1331, car l'acte de fondation de la chapelle du Saint-Sacrement suppose à cette date l'existence du portail. Autrefois un Saint-Michel de plus de sept pieds de haut, avec des ailes en fer dominait le pignon du croisillon. Cette statue est détruite depuis 1731 (2).

Le portail Nord est ouvert dans le mur du croisillon, alors que le portail Sud lui est adossé. C'est pourquoi le plan semble indiquer un mur plus épais au Sud qu'au Nord.

Chœur

L'ordonnance du chœur présente, dans ses trois premières travées, les mêmes fenêtres hautes et le même triforium que les parties du transept remontant au XIVe siècle. Mais on remarque au dessous, entre les gros piliers, des arcs à jour faisant l'office d'étrésillonnement (*Fig.* 12, 20,21, 28, 29, 32). L'étage inférieur de ces arcs repose sur de grosses colonnes cantonnées de quatre colonnettes et dont les chapitaux rappellent ceux de la cathédrale de Reims (*Fig.* 45). L'étage supérieur se compose de deux arcatures séparées par une fine colonnette et supportant une rose très légère (*Fig.* 32). C'est une disposition intermédiaire entre les bas-côtés munis de galeries et ceux qui en sont dépourvus (3) ; on la retrouve ailleurs, notamment à l'église abbatiale d'Eu et à la cathédrale de Rouen ainsi que dans des exemples plus anciens, tels que les églises de Vignory (Haute-Marne) du XIe siècle et de Chatel-Montagne (Allier) du XIIe. Elle ne se poursuit pas entre les autres piliers car ils appartiennent au rond-point : leur écart moins grand et le plan circulaire rend la précaution inutile.

Elle a paru nécessaire dans les trois travées droites, car les désordres constatés avant 1253, et qui motivèrent la reconstruction du chœur, ont dû inciter les constructeurs nouveaux à la plus grande prudence (4). Peut-être

(1) Elle était encore en place en 1707 d'après le manuscrit de l'abbé Lebieu et en 1731 d'après Du Plessis, tome I, p. 299.

(2) A. Aufauvre et Ch. Fichot. *Les monuments de Seine-et-Marne*, p. 167 et Du Plessis, tome I, p 299.

(3) On peut citer comme type des premiers ceux de N.-D. de Paris et des seconds ceux de Reims.

(4) Un chaînage en fer qui relie ces piles a été maintenu par la restauration, ce qui prouve que cette prudence n'a pas paru inutile (*Fig.* 12, 32).

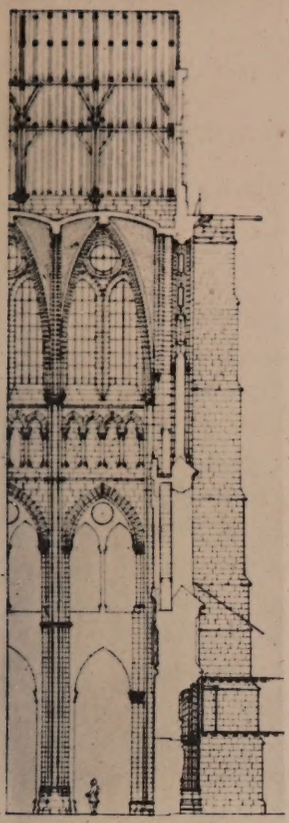

J. F., del.

FIG. 25. — COUPE F G

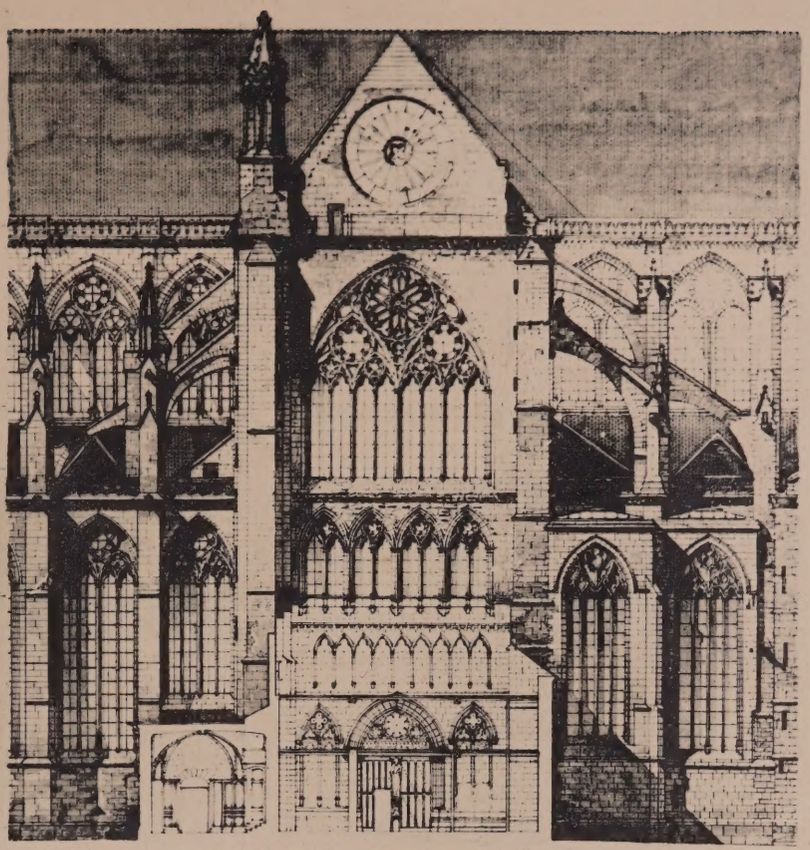

J. F., del.

FIG. 26. - FACADE AVANT LA RESTAURATION

CROISILLON NORD.

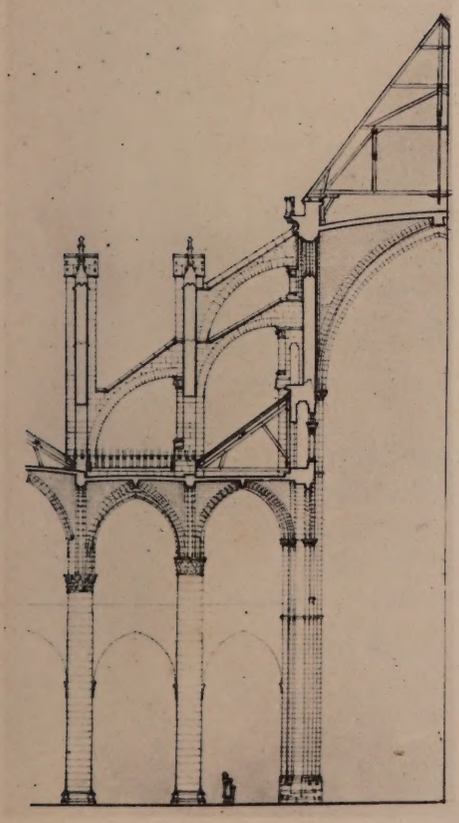

J. F., del.

FIG. 27. COUPE G H
CROISILLON NORD ET BAS-COTÉ NORD DE LA NEF

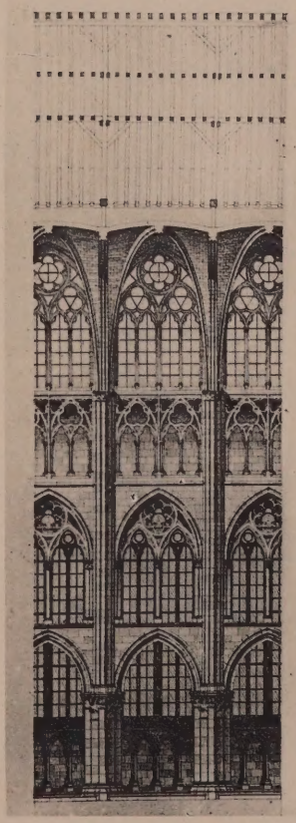

B. Chaine, del.

FIG. 28. — COUPE M N
CHŒUR

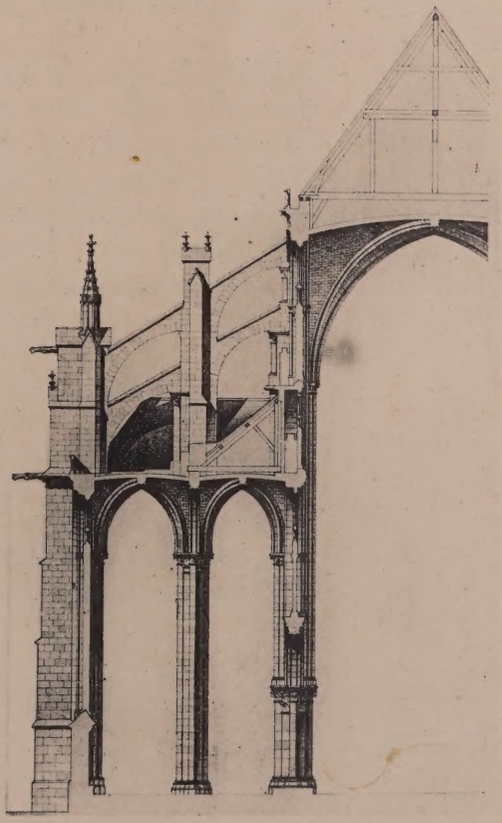

FIG. 29 — COUPE K L
CHŒUR

Pour les lettres, voir le plan fig. 10.

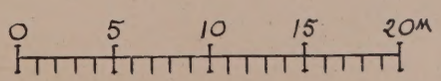

aussi voulurent-ils contenter l'œil, en accompagnant ainsi, dans le chœur, les arcatures des tribunes conservées sur les bas-côtés de la nef.

Mais il est certain, quelle que soit leur raison d'être, que ces arcatures datent de la reconstruction du chœur, et qu'elles n'ont jamais appartenu à des tribunes. Nous y reviendrons plus loin. Tout au plus peut-on dire qu'elles occupent la place des tribunes du chœur primitif démoli.

Les voûtes du chœur ont les mêmes profils que celles du transept.

Les clefs de voûtes des bas côtés de la nef et du chœur sont généralement ornées de feuillages. Il en est de même pour celles du transept, de la nef et du chœur ; mais on voit dans la nef et le chœur un certain nombre de têtes humaines qui y sont accolées.

Les collatéraux sont doubles comme le remarque Villard de Honnecourt (*Fig.* 19). Ceux qui bordent les façades étaient d'abord plus courts d'une travée (*Fig.* 9). Leur allongement qui date de 1253 à 1331 forme, au Nord, l'ancienne chapelle Saint-Eloi, actuellement Saint-Joseph ; et au Sud, l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, actuellement du Sacré-Cœur.

Leurs piles isolées se composent d'une grosse colonne, cantonnée de quatre colonnettes, et rappellent beaucoup celles des bas-côtés de la cathédrale de Reims (*Fig.* 29). Quelques bases adossées aux murs extérieurs ont des griffes et remontent à la première période. Leurs profils de voûtes sont, pour les doubleaux deux tores séparés par un listel, et pour les diagonaux un tore en amande accoté de deux cavets. (*Fig.* 29, 32). Leurs fenêtres sont du type des fenêtres hautes du chœur (*Fig.* 26).

Une sacristie du XIV^e^ siècle, agrandie en 1721 par le cardinal de Bissy, s'ouvre au voisinage du croisillon dans le collatéral Nord (*Fig.* 17, 20, 26), où l'on remarque aussi une petite porte, dite Maugarni, de la fin du XV^e^ siècle.

Un jubé fermait l'entrée du chœur ; détruit par les huguenots, il fut rétabli en 1563, aux frais du chapitre ; les statues de saint Etienne, des douze apôtres et des quatre docteurs de l'Eglise latine qui l'ornèrent alors étaient attribuées à Germain Pilon (1). Il se composait de trois arcades, celle du centre servant de passage, et les deux autres étant occupées par des autels.

Rond-point et déambulatoire

Nous venons de dire que les arcs d'étrésillonnement n'existent pas entre les piliers du rond-point (*Fig.* 12) qui se composent de six magnifiques colonnes. Le triforium placé au dessus présente une variante de celui du chœur : les quatre arcades de chaque travée portent deux petits trèfles couronnés d'un troisième. Les fenêtres hautes comprennent deux lancettes et une

(1) Mgr Allou, p. 35, et Du Plessis. Tome I, p. 303.

rose. Les arcs des voûtes sont en amande, accotée de deux cavets. Le déambulatoire est simple, disposition qui deviendra peu à peu générale à cause des difficultés de construction que présentent les déambulatoires doubles. Les profils de ses voûtes sont pareils à ceux des collatéraux du chœur. (*Fig.* 33). L'ensemble de ce rond-point rappelle ceux des cathédrales d'Amiens, de Beauvais, de Cologne et de Reims. Son tracé ferme, hardi, léger, produit une impression de perfection qui en fait un modèle du genre.

Chapelles rayonnantes

Les chapelles rayonnantes étaient d'abord au nombre de trois comme nous le montre le croquis de Villard de Honnecourt. On en construisit deux autres, intermédiaires, en 1322.

A première vue, elles semblent toutes les cinq de la même époque, sauf les chapiteaux des piles qui les séparent, du côté du déambulatoire, et qui sont de la première période (fin du XII^e^, début du XIII^e^ siècle). (*Fig.* 33). Leur étude est, de plus, très difficile, car elles ont été l'objet de 1858 à 1868, d'une reconstruction « de fond en comble » (1). Néanmoins on peut se faire une opinion grâce à une description de J.-B. A. Lassus (2) qui date de 1858, avant cette reconstruction. La voici : « A l'extérieur, les contreforts des chapelles neuves [celles de 1322] sont ornés, sur leur face, de niches avec dais et pinacles, tandis que, ni les anciennes chapelles [celles primitives] ni... n'en présentent. Les appuis et le larmier des fenêtres sont aussi plus bas dans les constructions ajoutées que dans l'ancienne, et le réseau (3) des premières est différent de celui des secondes. A l'intérieur, les piles placées entre les deux chapelles ont d'un côté leurs bases (4) et leurs chapiteaux d'un style plus ancien que de l'autre, et il en est de même des nervures de la voûte. (5) » Alfred Darcel qui a publié cette description ajoute en note que, lors de la restauration, l'architecte « a reconnu les fondations du mur circulaire qui sépare les chapelles dans le plan de Villard de Honnecourt, mur que l'on a démoli pour faire l'entrée des chapelles ajoutées [en 1322.] Il a aussi reconnu la base de l'ancien contrefort, celui qui, tourné vers le chevet reçoit la poussée du seul arc doubleau entier que l'on voie dans la chapelle. Ce contrefort, à moitié engagé dans les constructions plus nouvelles,

(1) Mgr Allou, p. 66.

(2) J.-B. A. Lassus, p. 123.

(3) Les fenêtres des premières se composent de deux lancettes surmontées d'une rose, celles des secondes de deux lancettes surmontées d'un trèfle (*Fig.* 18).

(4) Les bases de la chapelle de la Vierge ont des griffes.

(5) Actuellement, pour l'intérieur des chapelles, elles sont toutes en amande et semblables. Seuls les arcs d'entrée diffèrent : ceux des premières sont en amande, ceux des secondes présentent deux tores séparés par un listel (*Fig.* 33).

a été modifié dans sa forme lors de l'addition des chapelles. » On peut encore signaler que les arcatures intérieures des trois chapelles primitives sont simples, et que celles des deux autres sont trilobées.

A l'heure actuelle, les contreforts des chapelles primitives et ceux des chapelles ajoutées sont semblables, et il est bien difficile de dégager les différences signalées par Lassus : la restauration a « unifié ». Il faut donc se borner aux indications qui résultent des données précitées.

Tout d'abord, les contreforts des trois chapelles primitives étaient nettement différents de ceux des autres. On peut donc supposer qu'ils remontaient à la première époque et avaient été conservés. Quant aux autres dissemblances signalées par Lassus (qui avait un œil très exercé), on devine qu'elles reposent plutôt sur des nuances, et qu'il a eu lui-même l'impression qu'on a encore à première vue, à savoir que les cinq chapelles seraient d'époque très voisine. Il faudrait en conclure que les trois chapelles primitives furent fortement remaniées dans les travaux de reconstruction qui débutèrent vers 1268 et qu'elles présentent ainsi les caractères de la fin du XIII^e siècle : d'où leurs légères différences avec les chapelles de 1322 qui sont du début du XIV^e siècle.

En résumé, il resterait de la première période (fin du XII^e, début du XIII^e siècle), une partie des piles qui séparent les chapelles et quatre contreforts de chacune d'elles. A la fin du XIII^e siècle on aurait fortement remanié ces trois chapelles, et on aurait ajouté les deux autres au début du XIV^e siècle (*Fig.* 10).

Ces cinq chapelles sont dédiées actuellement, en commençant par la gauche, à saint Jacques le Majeur, à saint Jean l'Evangéliste, à la Vierge, à sainte Geneviève, et à saint Fiacre (autrefois saint Pierre).

La chapelle de la Vierge avait des peintures du XV^e siècle, représentant diverses scènes de sa vie ; on y reconnaissait l'évêque Jean du Drac en chape, avec ses armes à ses pieds : c'est ce prélat qui avait dû les faire exécuter. La reconstruction les a forcément détruites.

Analogies avec Notre-Dame de Paris

Les analogies de Saint-Etienne de Meaux et de Notre-Dame de Paris ont été reconnues depuis longtemps. Viollet-le-Duc (1) y a trouvé des enseignements nombreux pour sa restauration de Notre-Dame de Paris.

Parmi ces points de ressemblance, nous citerons en particulier à Meaux les tribunes de la nef, les piles maîtresses de la croisée, les chapiteaux, les fenêtres hautes de la nef, la décoration intérieure au revers des façades des croisillons ; et, par dessus tout, le portail du croisillon Sud, dont la sculpture est presque semblable dans les deux édifices, où elle représente les mêmes

(1) VIOLLET-LE-DUC. Tome VII, p. 427 et 454.

sujets (1). Néanmoins on remarque en beaucoup d'autres points l'influence champenoise et nous avons signalé plusieurs fois des ressemblances avec des dispositions de la cathédrale de Reims.

III
Description détaillée de points peu connus

Nous avons achevé ici la description sommaire de la cathédrale de Meaux. Il existe quelques points peu connus, sur lesquels nous allons donner des détails plus précis.

Ancienne crypte

Lorsqu'en 1723 le cardinal de Bissy fit creuser sous le chœur le caveau des évêques, on rencontra, au fond, les vestiges d'une ancienne crypte, et notamment deux colonnes du côté de l'Evangile, distantes l'une de l'autre de deux mètres environ. On les laissa en place et on se contenta de déposer le chapiteau de l'une d'elles ; ce chapiteau fut retiré du caveau le 9 juillet 1869, et transporté à l'évêché (2). Nous l'y avons retrouvé dans une salle du rez-de-chaussée, et il est actuellement déposé au bâtiment dit « Vieux-Chapitre ». (*Fig.* 30 et 31).

Fig. 30

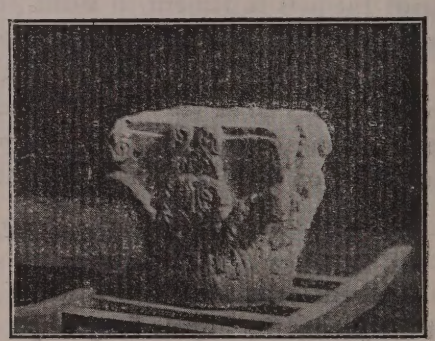

Fig. 31

Chapiteau de la crypte (IXe siècle ?)

Sa partie basse est décorée de huit feuilles d'acanthe, une sur chaque face, et une sur chaque angle ; sa partie haute présente des volutes aux angles et

(1) A. Boinet. p. 98 à 101, en a donné des figures comparatives qui sont frappantes.
(2) Mgr Allou, p. 10 et 62.

de petites feuilles dans les milieux. L'ensemble est très fruste et très gauche. Le tailloir manque, car il était appareillé dans une autre assise. L'astragale fait également défaut : elle devait être prise dans le fût, suivant la manière des Romains. Il mesure 0 m. 48 de haut, et son diamètre inférieur atteint 0 m. 37.

Quelle est la date de ce chapiteau? Il suffit de le comparer à ceux de la première période de la cathédrale actuelle (fin du XII^e siècle) pour voir qu'il leur est bien antérieur. Il pourrait appartenir à l'édifice du XI^e siècle « rebâti à neuf » par Gautier Saveyr qui y fut enseveli en 1082 ; mais nous le croyons plus ancien : nous serions tenté de le placer à l'époque carolingienne et de le rattacher à l'église de Saint Faron, au IX^e siècle. Sa forme et le faible écartement des colonnes de la construction où on l'a découvert font penser à la crypte de Jouarre, située dans la même région. La maladresse des constructeurs carolingiens, qui bâtissaient très mal les voûtes, les obligeait à rapprocher les points d'appui ; et leur incapacité de créer des formes originales pour leurs ornements les amenait à copier gauchement les modèles romains qu'ils avaient sous les yeux.

Charpentes et flèche

Du Plessis (1) nous apprend que Simon Festu, évêque de Meaux, mort, en 1317, exécuteur testamentaire de Jeanne de Navarre, employa probablement ses libéralités à divers ouvrages, dont la construction de la flèche. Elle aurait donc été édifiée au début du XIV^e siècle, ce qui est vraisemblable.

Elle s'élevait à la croisée du transept, couvert autrefois, comme tout l'édifice, en ardoises et en plomb (2). Elle était en charpente, revêtue de plomb. Vers 1640 son délabrement obligea à la démolir ; la boule et la croix qui la couronnaient et qui étaient en cuivre doré, pesaient six cent livres (3). Cette flèche contenait six petites cloches ; lors de sa suppression, on en transporta cinq dans la tour ; on conserva la sixième sur place, dans une sorte de clocheton, improvisé probablement avec la souche de cette flèche (4) et qui a disparu depuis.

On connaît plusieurs documents figurés relatifs à la cathédrale, au début du XVII^e siècle :

Le premier, qui date très probablement de 1609 ou 1610, est un dessin de

(1) Du Plessis. Tome I, p. 253 et 301.

(2) Ibid. Tome I, p. 299.

(3) Mgr Allou, p. 17, d'après le *mss. de l'abbé Ledieu*, p. 6 ; Du Plessis, tome I, p. 299 et 300, et Rochard, p. 129.

(4) Mgr Allou, p. 52, et Du Plessis, tome I, p. 300.

Joachim Duviert (1), représentant la façade et le transept sud avec la flèche couronnée de sa boule et de sa croix (*Fig.* 46, A).

Le second est une gravure de 1634, par Tassin, qui ne figure pas cette flèche (2).

Le troisième est une autre gravure, de 1648, par Claude Chastillon, qui figure la flèche (3).

Il est vraisemblable, si on accepte la date de 1640 pour sa démolition, que Tassin l'a oubliée et que Chastillon l'a restituée, alors qu'elle était démolie depuis peu d'années. Sinon, il faut admettre qu'elle a été supprimée entre 1610 et 1634.

En dessinant les charpentes, nous avons remarqué qu'à la croisée du transept il règne une certaine confusion des bois, dont un grand nombre sont inutiles actuellement. Il est probable que ce sont les restes des consolidations de la flèche disparue ; notamment la répétition des fermes du côté Est avait pour but de s'opposer à son déversement sur le chœur, sous l'influence des bourrasques de l'Ouest, si violentes à Meaux (*Fig.* 23).

Les charpentes sont en chêne et paraissent dater du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle ; mais elles sont tellement remaniées qu'il est difficile de préciser. La disposition comprend toutes les six divisions une sorte de ferme maîtresse, et, dans l'intervalle, quatre chevrons portant ferme ; ces derniers ont seulement des entraits (*Fig.* 23, 25, 27).

Tribunes ou galeries de la nef

On remarque dans le double collatéral de la nef de Meaux les traces évidentes de tribunes disparues : les piles portent, à deux niveaux différents, des colonnettes avec leurs bases et leurs chapiteaux, correspondant aux voûtes qui supportaient la tribune et à la tribune elle-même (*Fig.* 11, 13, 14, 16, 25, 27) ; les gros piliers ronds ont leur diamètre diminué dans leur hauteur (*Fig.* 27) ; le passage qui se trouve au pied des fenêtres de la façade du croisillon Nord est grossièrement muré après coup, au droit de la chapelle de la Visitation, car sans cela il déboucherait dans le vide (*Fig.* 21) ; enfin une multiplicité de détails, saillies retaillées, etc., visibles seulement sur place, confirment

(1) Dessin de JOACHIM DUVIERT. *Biblioth. nat. Estampes.* Vx 23. Titre « La ville de Meaux ». Publié en héliogravure par la *Sté litt. et hist. de la Brie* en 1904.

(2) Gravure de TASSIN, dans les *Plans el profilz des principales villes de la province de Brie. Tavernier* 1634.

(3) Gravure de CLAUDE CHASTILLON. *Biblioth. nal. Estampes, topogr. de la France, S.-et-M., arrond. de Meaux.* Va 343, feuille 4. Titre : « La ville et vieulx marché de Meaux. » Tiré de la *Topographie Françoise* 1648.

qu'il existait là primitivement une disposition très analogue à celle de Notre-Dame de Paris et de Mantes (1).

Ce fait, signalé déjà par Du Plessis (2), l'a été ensuite par Viollet-le-Duc (3) et par beaucoup d'autres auteurs. Mais les commentaires qu'il a suscités sont variés et souvent opposés.

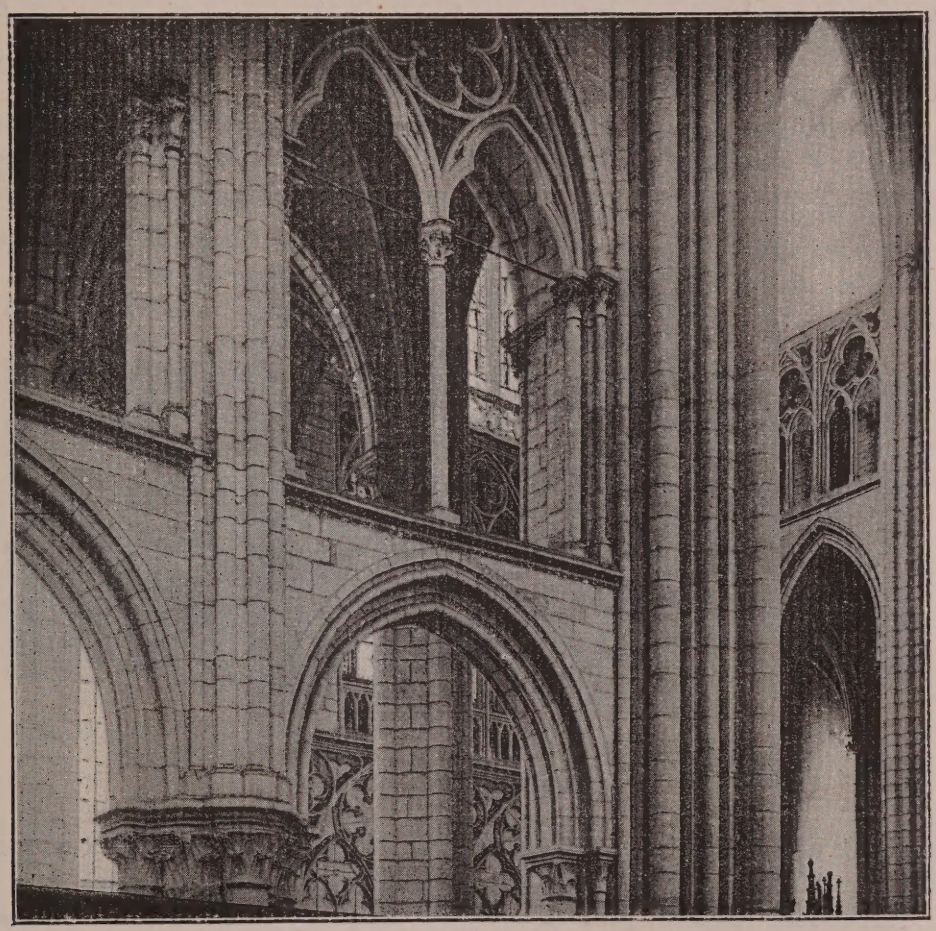

Fig. 32.— Pile Sud-Est de la croisée, arcs étrésillons du chœur, croisillon Sud.

Certains archéologues ont pensé que, comme à Notre-Dame de Paris et de Mantes, des tribunes avaient existé aussi au-dessus des bas-côtés du chœur

(1) On peut encore citer comme exemples de tribunes de la même époque, dans le domaine royal ou la Champagne : les cathédrales de Laon, de Noyon et de Senlis, le chœur de Saint-Rémy de Reims, le croisillon Sud de la cathédrale de Soissons, etc.

(2) Du Plessis. Tome I, p. 300.

(3) Viollet-le-Duc. Tome I, p. 198.

actuel de Meaux, et que les arcatures situées entre les piliers en étaient les restes (*Fig.* 12, 21, 28, 29, 32). Mais cela ne peut-être admis, car ces arcatures sont ornées aux deux faces (*Fig.* 29) dans la hauteur des voûtes présumées ; et l'espace compris entre les clefs inférieures et le bandeau qui les couronne est bien trop faible pour avoir permis d'y adosser de pareilles voûtes (comparer *Fig.* 25 *et* 28). Il n'y a aucune autre trace de ces tribunes supposées. D'ailleurs nous avons vu que le chœur actuel, reconstruit entre 1268 et 1317 était bien postérieur à la nef, bâtie à la fin du XII^e^ et au début du XIII^e^ siècle, à la même époque que Notre-Dame de Paris.

Nous croyons donc que la disposition du chœur actuel a toujours été ce qu'elle est encore, et que les arcatures n'ont d'autre but que d'étrésillonner les piliers. Tout au plus peut-on dire que les tribunes de la nef primitive donnè-

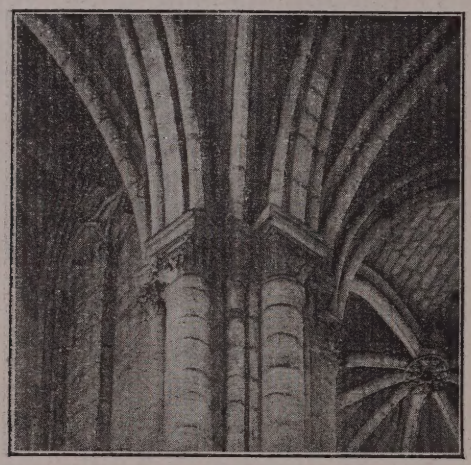

Fig. 33. — Pile du déambulatoire entre deux chapelles rayonnantes.

rent l'idée de ce dispositif pour le chœur nouveau et qu'il fut peut-être adopté pour la continuité de l'aspect autant que pour des raisons de prudence.

Cependant le chœur primitif avait des tribunes : en effet, les chapiteaux des piles maîtresses de la croisée, qui portent les arcs étrésillons et leurs arcatures, sont de la même époque que ces piles, c'est-à-dire de la première période, alors que les arcs et les arcatures sont de la deuxième. Ces chapiteaux ont donc été faits pour des arcs de la première période qui ont précédé ceux actuels ; ils sont identiques à ceux des galeries de la nef (*Fig.* 32).

Les tribunes du chœur devaient se limiter aux trois premières travées, dans la partie où les collatéraux étaient doubles et où sont maintenant les arcs d'étrésillonnement (*Fig.* 9). En effet, quand on examine avec soin la tête des

piles qui séparent deux à deux les chapelles rayonnantes du chevet, on remarque que les chapiteaux des trois colonnettes centrales appartiennent à la première époque, alors que les autres sont de la deuxième (*Fig.* 33). Comme ces trois chapiteaux se trouvent placés beaucoup plus haut que ceux des voûtes supportant les tribunes disparues, et que leur fût ne porte trace d'aucune retaille on en conclut qu'au rond-point les tribunes n'existaient pas. Cela permettait de donner un grand élancement aux colonnes isolées et aux chapelles rayonnantes ; on évitait ainsi l'effet d'écrasement qu'on remarque au rond-point de Notre-Dame de Paris et de Mantes.

On accédait vraisemblablement à ces tribunes par les escaliers des croisillons.

Revenons maintenant à la nef : A quelle date eut lieu la disparition de ses tribunes? On peut hésiter entre le milieu du XIII^e^ siècle et celui du XV^e^.

Dans la première hypothèse (c'est celle de Viollet-le-Duc) on les aurait démolies à l'époque des désordres signalés par le chapitre général de 1268.

Fig. 34. — Pile primitive (fin du XII^e^-début du XIII^e^ siècle).

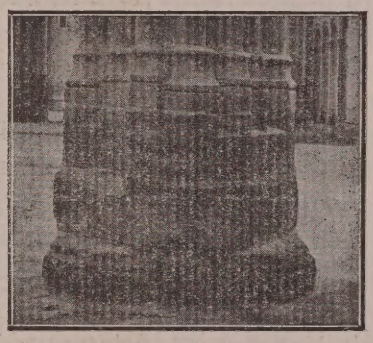

Fig. 35. — Pile du XV^e^ siècle (après 1459) reprise sur la pile primitive (croisillon Nord).

On pourrait supposer, en effet, qu'en présence des frais considérables nécessités par la reconstruction du chœur, on chercha à conserver la nef, au moins provisoirement, en y faisant les consolidations indispensables, et qu'on démolit les tribunes pour décharger les piles qui s'écrasaient. Mais alors la reprise de ces piles serait du XIII^e^ siècle ; et nous constatons qu'elle est du XV^e^. De plus, lorsqu'on refit les façades des croisillons, entre 1268 et 1331, on conserva un accès aux tribunes de la nef (*Fig.* 21) : elles n'étaient donc pas démolies.

On est donc ramené à la seconde hypothèse : les tribunes de la nef, conservées jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, furent alors supprimées, après l'achèvement du chœur, du transept et de la façade. On avait projeté jusque-là de rebâtir la nef ; ses deux travées du XIV^e^ siècle, édifiées avec la façade, portent dans

leurs voûtes des amorces qui le montrent, (*Fig.* 13). Les fonds nécessaires faisant probablement défaut, on décida de la conserver en la mettant au goût du jour par quelques transformations, parmi lesquelles figure la démolition des tribunes. Il s'ensuivit des mouvements qui eurent pour conséquence la reprise de quatre piles, dont la date est nettement précisée par leurs chapiteaux leurs bases, leurs ornements et par les armes des évêques Jean du Drac (1468-1473) et Jean Lhuillier (1483-1500). Ces mouvements ne proviennent pas des fondations puisqu'une pile du XV^e^ est remontée sur la base primitive (*Fig.* 35) : ils n'étaient pas verticaux. Ils étaient donc latéraux : les piliers avaient « fait le genou » lorsque la démolition des tribunes avait supprimé les arcs qui les étrésillonnaient entre eux. On peut penser que l'agrandissement de la nef au XIV^e^ siècle permit de perdre la place qu'offraient les tribunes ; cette perte n'eut pas été possible au XIII^e^ siècle avant l'allongement de la nef.

Pour résumer la question des tribunes, le chœur et la nef primitifs en possédaient chacun sur trois travées de leurs doubles bas-côtés. Le chœur actuel, rebâti de 1268 à 1317 n'en eut jamais ; celles de la nef furent démolies au milieu du XV^e^ siècle.

Vitraux

Monseigneur Allou (1) dit dans sa notice qu' : « autrefois presque tous les vitraux de l'église étaient peints en grisailles. » Mais il constate que cette affirmation est basée seulement sur une tradition.

Or, il existe encore des vitraux peints en couleur, et d'autres, actuellement détruits, nous sont connus par des descriptions précises.

Le morceau principal est celui qui a été remis en place récemment, et qui était déposé chez le peintre verrier Leprovost, sans doute depuis 1864, date de la restauration du chœur, dont il occupe la fenêtre haute centrale (*Fig.* 12). Son sujet ne permettait aucun doute sur son emplacement ; de plus, toutes les autres fenêtres sont plus petites que lui, et ne pourraient le contenir (*Fig.* 36, 37, 38, 39, 40). Enfin Du Plessis (2) la situe ainsi : « La grande vitre du fond du chœur qui tient le milieu et répond au grand autel... »

L'ensemble de la baie se composant de deux lancettes jumelles, présentait une grosse difficulté de composition au point de vue purement esthétique, et il convient de remarquer avec quelle habileté le maître verrier l'a vaincue : il fallait à la fois deux sujets dont la valeur s'équilibrât, et cependant tels que celui où figurait le Christ dominât l'autre. Pour arriver à ce résultat, on voit que le Christ a été placé plus haut que l'évêque, et amplifié par les deux personnages qui l'accompagnent ; tandis que les colonnettes qui encadrent

(1) Mgr Allou, p. 38.
(2) Du Plessis. Tome I, p. 302.

FIG. 36. — ROSE AU-DESSUS DES LANCETTES

FIG. 38. — DÉTAIL AVANT LA RESTAURATION

FIG. 40. — ENSEMBLE

FENÊTRE CENTRALE DU CHŒUR (Début XIV^e^ siècle)

FIG. 37. — DÉTAIL AVANT LA RESTAURATION

FIG. 39. — DÉTAIL AVANT LA RESTAURATION

l'évêque suffisent à meubler très simplement le vide. Cette disposition a influé sur la composition des anges qui, au-dessus du Christ, encensent le ciel, alors qu'au-dessus de l'évêque ils s'abaissent vers lui. De même les groupes inférieurs sont différents de dimension : celui qui est placé sous le Christ constitue une scène indépendante ; il est important tandis que l'autre, simple épisode de la vie de l'évêque, lui est subordonné et a été très réduit.

Etudions maintenant le détail : la Crucifixion avec la Vierge et saint Jean est classique. La scène représentée en dessous est la lapidation de saint Etienne, sous le vocable duquel est placée la cathédrale : il est normal que le patron de l'édifice soit figuré sur la fenêtre centrale du chœur. Son image est d'ailleurs rappelée bien des fois dans la statuaire de la cathédrale : au pignon du croisillon Nord ainsi qu'au linteau et au trumeau de son portail ; au tympan et sans doute autrefois au trumeau du portail du croisillon Sud, au jubé, etc. Nous avons cité des documents qui montrent que la cathédrale est restée placée sous ce même vocable depuis la fin du IXe siècle.

La décoration de la baie de droite frappe tout d'abord par la forme très spéciale du gâble qui s'élève au-dessus du personnage. S'il avait été tracé normalement, pour couronner les quatre colonnettes, il aurait atteint un développement considérable, qui aurait nui à la composition de l'ensemble ; l'artiste l'a donc brisé. Le caractère de ce gâble et des crochets est nettement du XIVe siècle et correspond à la date approximative de l'achèvement du chœur, avant 1317.

Quel est le personnage représenté ici? On a dit souvent que c'est saint Faron, mais nous allons voir que cela n'est pas possible. Remarquons tout d'abord qu'il a une mitre et une auréole et qu'il subit la décollation. C'est donc un évêque, un saint et un martyr.

Les évêques de Meaux qui furent canonisés sont : saint Antonin, saint Ebrigisil, saint Faron, saint Gilbert, saint Hildebert, saint Patusius, saint Rigomer, saint Saintin ; aucun ne fut martyrisé. Aucun d'eux n'est donc le personnage du vitrail.

Parmi les reliques conservées dans le trésor de la cathédrale on note, à côté de celles des évêques canonisés, celles de saint Fiacre, saint Kilien et saint Roch. Mais aucun d'eux n'ayant été évêque ne peut se rapporter au vitrail.

Quel est donc le saint représenté?

Du Plessis (1) pense que c'est saint Pierre, mais cette opinion ne peut être acceptée ; il croit voir la Sainte-Trinité dans les deux anges qui sont au-dessus de lui, ce qui n'est pas plus vraisemblable.

Monseigneur Allou (2) nous dit : « La tradition bien constante du diocèse

(1) Du Plessis. Tome I, p. 302.
(2) Mgr Allou, p. 7.

de Meaux est que saint Denis, apôtre de Paris, prêcha également l'Evangile dans le pays Meldois ; plusieurs auteurs le regardent comme le premier évêque de Meaux. » De son côté, Du Plessis (1) croit que Meaux fut évangélisé par saint Denis et fit partie du diocèse de Paris jusqu'à la fin du IVe siècle, où saint Saintin, évêque de Verdun, devint le premier évêque de Meaux.

Or, ce même saint Denis est représenté à gauche du portail du croisillon Sud, au voisinage des plus célèbres patrons du pays, saint Saintin, saint Faron et saint Fiacre. D'autre part (2), le manuscrit de l'abbé Ledieu (en 1707) nous apprend que la verrière du croisillon Nord représentait la Vierge, entourée des évêques canonisés de Meaux, désignés par leurs noms en caractères gothiques, parmi lesquels saint Denis était placé à gauche de la Sainte Vierge, ce qui veut dire *à sa droite*, c'est-à dire à la place la plus honorable.

Il semble bien par conséquent, que le personnage dont nous cherchons le nom est saint Denis et non pas saint Faron. La place d'honneur qu'on lui a réservée, et qui est consacrée d'habitude au patron de l'édifice indique qu'il jouissait à Meaux d'une vénération toute spéciale, comme fondateur de l'Eglise en ce pays.

Il est intéressant de remarquer que dans la scène de sa décollation il n'est pas représenté suivant l'usage avec sa tête dans ses mains.

Pour terminer la description de cette fenêtre, il reste à mentionner la rosace au-dessus des deux lancettes. Elle représente, dans un rond jaune d'or très soutenu, le « Sauveur du Monde », vêtu d'un manteau bleu, les bras et les jambes nus, assis sur l'arc-en-ciel, et bénissant. Elle est d'un effet splendide (3).

Du Plessis (4) nous apprend que la fenêtre faisant suite, du côté Nord, à celle que nous venons de décrire, contenait un autre vitrail peint. On y remarquait « des écussons ou des armoiries des maisons de Flandre, Craon, Roie, Beaufremont, Chantemerle et de quelques autres qui ont apparemment eu des commandements à Meaux ». Il est impossible de dire à quelle époque remontait ce vitrail, mais son sujet ne paraît pas être dans le caractère de ceux qu'on voit habituellement au XIVe siècle. Du Plessis ajoute que « dans toutes les autres [fenêtres hautes du chœur] ce ne sont pour la plupart que des verres communs où l'on ne distingue rien qui soit digne de remarque. »

Nous venons de dire que, d'après le manuscrit de l'abbé Ledieu, il existait encore en 1707 des verrières peintes dans les deux grandes fenêtres du transept.

(1) Du Plessis. Tome I, p. 4.

(2) Mgr Allou, p. 34.

(3) La figure que nous en donnons (*Fig.* 36) est la reproduction d'une aquarelle de M. Carot peintre verrier, qui l'a restaurée et qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire ici.

(4) Du Plessis. Tome I, p. 302.

FIG. 42. — GRISAILLE (DÉBUT XIVe SIÈCLE)

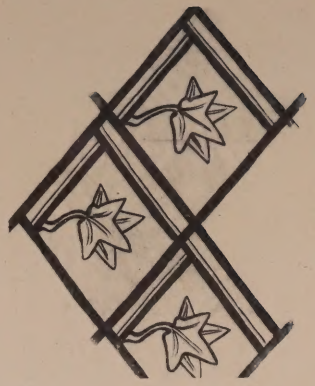

FIG. 41.
GRISAILLE (DÉBUT XIVe SIÈCLE)

FIG. 43
CHAPELLE DE LA VISITATION (1512)

FIG. 44. — GRISAILLE (DÉBUT XIVe SIÈCLE)

Au croisillon Sud étaient figurés des martyrs, mais l'ensemble se trouvait, à cette date, si détérioré, qu'on ne pouvait les reconnaître (1). Au croisillon Nord, au contraire, on remarquait la Sainte-Vierge, ayant à ses côtés les évêques canonisés de Meaux, dont on pouvait lire les noms, soit, à gauche, saint Denis, saint Saintin, saint Antonin et saint Rigomer ; et à droite saint Gilbert, saint Faron et saint Hildevert (2) ; le tout était très bien conservé. Le nombre des personnages fait supposer qu'il y en avait un dans chacune des huit lancettes de la fenêtre. Comme celle-ci est du XIVe siècle, les vitraux devaient être de même époque.

Actuellement, les verrières du croisillon Nord ont complètement disparu ; elles sont remplacées par des vitraux clairs modernes. Celles du croisillon Sud ont été en grande partie refaites. Cependant on y remarque des pièces anciennes assez nombreuses et intéressantes, notamment dans le sujet de la « Pêche miraculeuse » et dans les bordures ; elles sont du XIVe siècle.

La verrière de la chapelle de la Visitation (contiguë au croisillon Nord) comporte, à sa partie supérieure, un écusson avec trois fleurs de lys, surmonté d'une couronne et entouré d'un collier de saint Michel. C'est un travail excellent qui doit dater, comme la chapelle,, de 1512 (*Fig.* 43).

La chapelle de l'Annonciation qui fait suite à la précédente, possédait aussi une verrière peinte, actuellement disparue, sur laquelle on voyait représenté le chantre Jean de Marcilly, son donateur, avec sa chape et son bâton (3). Elle devait dater de 1506, comme la chapelle.

On remarque enfin, dans une fenêtre au rez-de-chaussée de la tour Nord, un écusson rouge et bleu, entouré de grisailles et accompagné de restes de bordures, qui doit dater du début du XVIe siècle, comme les meneaux qui le contiennent. Du Plessis dit que ce sont les armes de Jean de Buz, évêque de Meaux (1535-1552) (4). On y voit deux fleurs de lys, qui se retrouvent, alternant avec des tours, dans les bordures. Des restes analogues subsistent au sommet des fenêtres du rez-de-chaussée de la tour Sud. Les bordures semblent plus anciennes que l'écusson.

A côté de tous ces vitraux à sujets de couleur, il existait aussi des grisailles, du XIVe siècle (*Fig.* 41, 42, 44). On les a placées récemment dans les quatre fenêtres hautes du chœur voisines du vitrail central, pour l'accompagner et adoucir la lumière. Mais on ne connaît pas leur provenance exacte :

(1) La différence de conservation provient du fait que les vitraux du Sud donnant sur la voie publique étaient plus exposés que ceux du Nord donnant sur la cour de l'évêché.

(2) Rappelons qu'il existe, aux verrières des croisillons de Notre-Dame de Paris, une disposition semblable, soit une suite de grands personnages à raison d'un par lancette, et sous chacun desquels se trouve une inscription.

(3) Mgr Allou, p. 32.

(4) Du Plessis. Tome I, p. 302.

on sait seulement qu'elles ont été déposées lors de la restauration du chœur. Cependant, on remarque des imitations à l'huile de ces grisailles, dans la chapelle Saint-Fiacre où elles garnissent trois fenêtres. Faut-il en conclure que les chapelles rayonnantes possédaient toutes des grisailles et que celles conservées en proviennent?

Il semble probable, d'après ce qui précède, que la cathédrale de Meaux était ornée dans les fenêtres hautes du chœur et dans celles des croisillons d'un ensemble de vitraux en couleur du XIVe siècle.

Quant aux grisailles, si elles atténuent beaucoup la lumière dans les baies voisines du vitrail central, ce qui était indispensable, il n'en est pas moins vrai qu'elles ne suffisent pas pour l'empêcher de détonner par la violence de son coloris. Nous serions donc tenté de croire qu'elles figuraient dans les fenêtres des chapelles rayonnantes et des collatéraux du chœur.

Nous n'avons aucune indication pour les vitraux de la nef sauf pour les deux chapelles de l'Annonciation et de la Visitation et les fenêtres à rez-de-chaussée des tours.

Ici se terminent les notes principales que nous avons recueillies sur la cathédrale de Meaux. Nous serons amplement récompensé de nos recherches si leur publication réussit à faire mieux connaître et mieux apprécier ce beau monument.

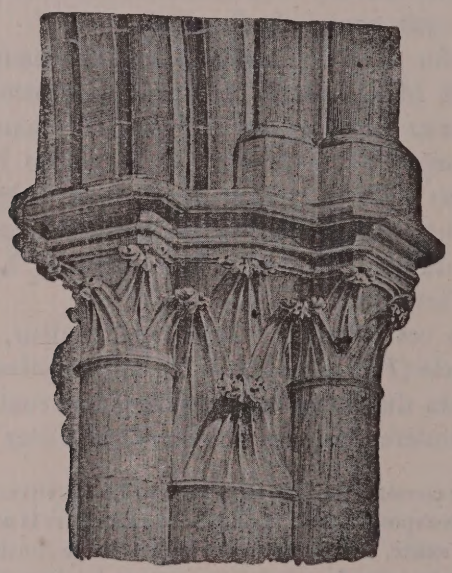

H. Chaine del.

Fig. 45. — Chapiteau du chœur (après 1253).

APPENDICE

Lettres patentes de Philippe de Valois (10 novembre 1335), confirmant celles par lesquelles Charles le Bel accepte (janvier 1327) un devis de Nicolas de Chaumes (6 octobre 1326) pour l'agrandissement de la cathédrale de Meaux (1). (Voir *Fig.* 8 et 9).

Philippe, par la grâce de Dieu Roy de France, nous faisons savoir à touz présens et à venir, nous avoir veues et diligamment regardées les lettres scellées en cire vert et en soie du scel de très bonne mémoire nostre très cher seigneur et cousin Charles, par la grâce de Dieu jadiz Roys de France et de Navarre, saines et entières contenanz de mot à mot la fourme qui s'ensuit :

Charles, par la grâce de Dieu Roys de France et de Navarre, savoir faisons à touz présenz et à venir que, comme noz améz le doyen et chapitre de l'église de Miaux nous aient supplié que nous leur veillons de grâce espécial donner congé de croistre leur dite église de certain accroissement en lé et en lonc, dont il est grant mestier, si comme il dient, et qui puet estre fait sanz domage et préjudice de nous et d'autrui, Nous, veu la manière et la devise dudit accroissement par le rapport de nostre maçon Nicolas de Chaumes, à ce député de par nous et envoié à ladite église pour veoir et nous raporter quel accroissement il y a mestier, lequel nostre maçon nous a raporté par son serement en escript soubz son seel en la manière qui s'ensuit :

« Vez ici la devise faite par Mestre Nicolas de Chaumes, mestre de l'œuvre du Roy, et par le conseil que il a appelé avec li à ce faire, combien que les chanoines de Miaux veulent croistre leur église et en ont congié du Roy, puis la tour (là où les cloches pendent) six toises jusques à un pertuis qui est ou mur devers la Court l'Evesque, et esconvient puis le saing qui est en ce pertuis

(1) *Archives Nationales.* Reg. JJ 69, f° 107. Conservée au trésor de l'ancienne chambre des comptes. Publié par H. Stein. *La Cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes.*

aler tout contremont au lé de l'église jusques à la ligniée des piliers qui sont par devers les merciers et esconvient que les piliers, qui sont par devers l'évesque viengnent avant à la lignée de ceux qui y sont jusques au saing du pertuis, et doit avoir en celle place une bonne tour à pendre les cloches, et après celle tour doit avoir troiz portaus, et dedenz celle place sera prise l'espoise de la tour et des portaus : c'est l'ordenance pour faire l'église, et encores n'est-ce pas ce qu'elle désire, maiz il puet bien souffiire ainssi pour avoir bonne église et belle et sanz empeschier droit d'autruit, et en celle place peut avoir environ huit parches de terre en lonc et en lé. Fait à Miaux, l'an de grâce mil C C C vint et six, le lundi devant la feste Saint-Denis ; » Considéranz que pour ledit accroissement en ladite église pourra et devra miex et plus solempnelment estre faiz le service Nostre Seigneur, lequel nous voulons et désirons touzjours à acroistre, et que ycelle église est de noz garde espécial et régale, et avec ce oïe la relation faite à nous de bouche sur ce par noz genz et conseillers que nous avons commis espécialement et envoiéz de par nous audit lieu pour veoir et savoir et nous raporter quel domage ou préjudice puet estre à nous ou autre de faire ledit acroissement ; par laquelle relation de noz dites gens nous, souffisamment enfourméz que ledit accroissement puet estre faiz sans ce qu'il soit à nous ne autrui domages ne préjudice, pour lesquelz nous vueillons ledit accroissement demourer ne estre empeschié à faire en l'honneur de Dieu tout puissant, de sa sainte Mère et de touz sainz et saintes, et pour la révérence du glorieus prothomartir Saint Estienne, en qui honneur et mémoire ladite Eglise est fondée et pour le salut des âmes de noz prédécesseurs et de nous et de nostre chière compaigne la Royne, voulons et ausdiz doyen et chapitre par la teneur de ces présentes lettres ottroions de nostre plaine puissance royal, de certaine science et de grâce espécial, que franchement et paisiblement ils puissent toutefoiz que il leur plaira, sanz nul empeschement, faire acroistre leur dite église selon ce que il est cy dessus contenu et devisé ou raport de nostre dit maçon ; et mandons à touz noz justiciers et subgez que lesdiz doyen et chapitre ils ne empêchent ne molestent comment que ce soit contre la teneur de nostre présente grâce ; et pour ce que ces choses soient fermes et durables à touzjours maiz nous avons fait nostre scel à ces présentes lettres. Donné à Paris l'an de grâce mil trois cens ving et sis, ou mois de janvier.

Lesquelles lettrez nos améz doyen et chapitre dessus diz nous ont montrées et supplié que la grâce contenue en ycelles veillons confermer et faire exécuter de notre grâce espécial ; et nous, enclinanz à leur supplication en l'onneur de Saint Estienne dont l'église est fondée, voulons ladite grâce estre ferme et estable et mise à exécution deue, et ladite grâce et toutes les choses contenues en icelles lettres loons, gréons, ratiffions, approuvons et confermons de nostre auctorité et plain povoir royal, de certaine science et de grâce espécial, mandons

à tous noz justiciers et subgez, qui sont et pour le temps seront, que les choses contenues ès dites lettres tiengnent, gardent entérinement et accomplissent fermement, sanz en aucune manière faire ou venir au contraire ; et voulons que en ladite église nous aions chascun an par espécial une messe solempnelle pour nous, nostre très chière compaigne, le duc nostre fils, et l'estat de nostre royaume ; et de ce prions et requérons dévotement noz diz amés et tout le collège de ladite église. Et pour que ce soit ferme et estable à perpétuité, nous avons fait mettre nostre scel en ces présentes lettres. Ce fut fait à Vaujous, l'an de grace mil C C C trente cinq, X^e^ jour du mois de novembre.

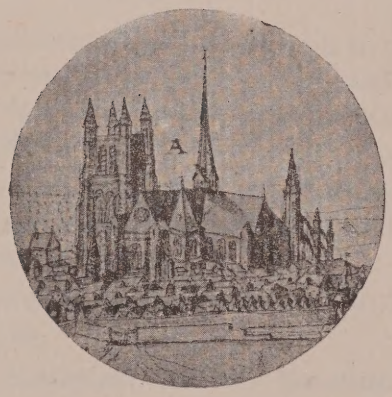

Fig 46. — La Cathédrale vers 1610
par Joachim Duviert.

OUVRAGES PRINCIPAUX
qui traitent de la Cathédrale de Meaux

Cartulaire du Chapitre de Meaux. A la bibliothèque de la ville de Meaux, 63 à 66 (57 à 59).

VILLARD DE HONNECOURT. *Album*, conservé à la bibliothèque nationale, avec les manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et coté S. G. latin. 1104. Il date vraisemblablement du second tiers du XIII^e^ siècle et a été publié en fac simile par

J.-B. A. LASSUS. *Album de Villard de Honnecourt.* Paris 1858, in-fol. Dans cet ouvrage le plan de Saint-Etienne de Meaux est à la planche XXVIII et son commentaire pages 121 à 124.

J. LENFANT. *Mémoires.* Manuscrit du XVI^e^ siècle. A la bibliothèque de la ville de Meaux, 84 (78).

J. MABILLON. *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti.* In fol. Paris, 1669.

ABBÉ LEDIEU. Petit manuscrit daté 1707 et conservé dans la bibliothèque de M. J. Dassy, à Meaux.

PHÉLIPAUX (+1708). *Chronique ou histoire des Evêques de Meaux.* Manuscrit latin, autrefois à la bibliothèque du grand séminaire de Meaux, actuellement perdu.

CL. ROCHARD. *Antiquités de la ville de Meaux*, transcrites d'après les *Mémoires* de JEAN LENFANT, procureur de Meaux au XVI^e^ siècle. Bibliothèque de M. Gassies à Meaux. Manuscrit de 1715. Il existe une autre copie de cet ouvrage à la bibliothèque de la ville de Meaux, de la main de Rochard, datée de 1721, 2 vol. in-4°. 86-87 (80-81).

DOM TOUSSAINTS DU PLESSIS. *Histoire de l'Eglise de Meaux.* In-4° Paris 1731.

ABBÉ H. GOUDEMETZ. *Voyage de Champeaux à Meaux*, en 1785. Manuscrit publié par M. Victor Advielle. In-8°. Meaux 1892.

A. AUFAUVRE ET Ch. FICHOT. *Les monuments de Seine-et-Marne.* In-fol. Paris 1858.

E. VIOLLET-LE-DUC. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle.* In-4° Paris 1858 à 1868.

A. CARRO. *Histoire de Meaux et du pays Meldois.* In-8° Meaux et Paris 1865.

MGR ALLOU. *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Meaux.* In-8°, 2^e édit. Meaux 1871.

Mgr ALLOU. *Chronique des Evêques de Meaux.* In-8°. Meaux 1875.

H. STEIN. *La cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes.* Dans la *Revue de Champagne et de Brie.* In-8°. Arcis-sur Aube, 1890.

ANTHYME SAINT-PAUL. *Dictionnaire géographique de la France, de Joanne. Meaux.* Tome IV, in-fol. Paris 1896.

G. GASSIES. *Coup d'œil sur l'archéologie du Moyen Age.* In-8°. Meaux 1899.

ABBÉ JOUY. *Restauration du triforium ancien de la cathédrale de Meaux. L'« Ecce Homo » de la cathédrale de Meaux. L'allongement de la cathédrale de Meaux au XIV^e et XV^e siècles. A propos de la cathédrale de Meaux.* Dans le *Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux.* In-6° Lagny 1896, n° 6 ; 1899, n° 1 ; 1900, n° 3.

E. LAMBIN. *La cathédrale de Meaux.* Dans la *Revue de l'Art chrétien.* In-4° Paris janvier 1900.

A. BOINET. *Les sculptures des portails de la cathédrale de Meaux.* Dans la *Revue de l'Art chrétien.* In-4°. Paris mars-avril, mai-juin 1912.

GIBERT. *La cathédrale Saint-Etienne de Meaux.* Dans le *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie.* vol. VII, in-6°, Meaux 1914.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I. *Fig.* 1. Façade principale (1335-1506) 5

Fig. 2. Portail du croisillon Nord. Trumeau. (Fin du XII^e^ ou début du XIII^e^ siècle)..... 7

Pl. II. *Fig.* 3. Plan général 9

Pl. III. Fragments divers. Première période de la cathédrale. (Fin du XII^e^ et début du XIII^e^ siècle)..... 11

Fig. 4. Corniche et couronnement des fenêtres.

Fig. 5. Corniche du transept Nord.

Fig. 6. Colonnette du triforium.

Fig. 7 et 8. Gros piliers des collatéraux de la nef.

Pl. IV. *Fig.* 9. Plan supposé primitif..... 15

Fig. 10. Plan actuel.

Pl. V. *Fig.* 11. Nef, collatéral Nord, croisillon Nord, chapelle de l'Annonciation 17

Fig. 12. Chœur.

Fig. 13. Nef, collatéral Nord, chapelle de l'Annonciation.

Fig. 14. Croisillon Nord.

Pl. VI. *Fig.* 15. Façade Sud 19

Fig. 16. Collatéral Sud de la nef et croisillon Sud.

Fig. 17. Façade Nord et base de la tour.

Fig. 18. Façade Sud et abside.

Pl. VII. *Fig.* 19. Plan de Villard de Honnecourt (de 1225 à 1235)..... 23

Plans du croisillon Nord (fin du XII^e^, début du XIV^e^ siècle) :

Fig. 20. Rez-de-chaussée.

Fig. 21. Passage du pignon.

Fig. 22. Triforium.

Fig. 23. Comble et charpente.

Fig. 24. Fenêtres hautes.

Pl. VIII. Croisillon Nord : 25
Fig. 25. Coupe F G.
Fig. 26. Façade avant la restauration.
Fig. 27. Coupe G H.
Chœur :
Fig. 28. Coupe M N.
Fig. 29. Coupe K L.

Fig. 30 *et* 31. Chapiteau de la crypte (IX^e siècle?) 28
Fig. 32. Pile Sud-Est de la croisée, arcs étrésillons du chœur, croisillon Sud 31
Fig. 33. Pile du déambulatoire entre deux chapelles rayonnantes..... 32
Fig. 34. Pile primitive (Fin du XII^e, début du XIII^e siècle) 33
Fig. 35. Pile du XV^e siècle (après 1459) reprise sur la pile primitive (croisillon Nord) 33
Pl. IX Fenêtre centrale du chœur (Début du XIV^e siècle) 35
Fig. 36. Rose au dessus des lancettes.
Fig. 37, 38, 39. Détails avant la restauration.
Fig. 40. Ensemble.
Pl. X. Vitraux 37
Fig. 41, 42, 44. Grisailles (début du XIV^e siècle).
Fig. 43. Chapelle de la Visitation (1512).
Fig. 45. Chapiteau du chœur (après 1253)..... 38
Fig. 46. La cathédrale vers 1610, par Joachim Duviert 41

TABLE DES MATIÈRES

Préambule 5

I. Principales périodes de la construction :
Monument primitif 7
Cathédrale du XI^e siècle 8
Première période de la cathédrale actuelle (fin du XII^e-début du XIII^e siècle) 8
Deuxième période (1253-1331) 9
Troisième période (1335-fin du XIV^e siècle) 11
Quatrième période (1459-1512) 11
La cathédrale depuis 1512 13
Résumé 14

II. Description sommaire de la cathédrale :
Plan primitif 15
Cathédrale actuelle 18
Façade 18
Nef 20
Transept 23
Chœur 24
Rond-point et déambulatoire 25
Chapelles rayonnantes 26
Analogies avec N.-D. de Paris 27

III. Description détaillée de points peu connus :
Ancienne crypte 28
Charpentes et flèche 29
Tribunes ou galeries de la nef 30
Vitraux 34

— Appendice : Lettres patentes de Philippe de Valois 39
— Ouvrages principaux qui traitent de la cathédrale de Meaux 43
— Table des illustrations 45
— Table des matières 47

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01887 7056